# A.D.F.I. NORD- PAS DE CALAIS- PICARDIE

**Association pour la Défense des Familles et de l'Individu, centre d'accueil et d'aide aux victimes de dérives sectaires**

**Association Loi 1901 déclarée en Préfecture du Nord le 9 juillet 1975 sous le n°12639**
**Membre de l'UNADFI, reconnue d'utilité publique J.O. 07/05/96, Agrément Ministère DDJS**
**SIRET 330 742 115 00026 – Code APE 9499Z**

# RAPPORT D'ACTIVITES 2010

19, place Sébastopol – 59000 LILLE --Tel : 03 20 57 26 77 / Fax : 03 20 30 86 04
e-mail : adfi59@wanadoo.fr
Accueil téléphonique du lundi au jeudi, de 9h à 12h et sur rendez-vous

Usage privé – Non susceptible de diffusion publique

# Sommaire
# des documents statutaires présentés

« Cette association, non confessionnelle, apolitique et aphilosophique a pour but: de prévenir et de défendre les familles et l'individu contre ***l'emprise et*** les pratiques ***dommageables*** exercées par ***des personnes physiques ou morales (groupes, mouvements ou organisations... )*** et qui, quelles que soient l'appellation et la forme sous laquelle elles sont mises en oeuvre, ***portent atteinte*** aux droits de l'Homme et aux libertés fondamentales définies par la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. » (article 2 des statuts de l'association, modifiés le 24 juin 2010 (JO du 07.08.2010)).


- **Rapport Moral 2010** **p 3-4**
- **Bilan Qualitatif 2010** **p 5 à 15**
- **Rapport Financier 2010** **p 16 à 18**
- **Revue de Presse 2010** **p 19 à 49**

# RAPPORT MORAL

Chers amis,

Il me revient cette année encore de vous présenter le rapport moral de l'ADFI NPdCP. Une tâche difficile car elle consiste à rappeler, en quelques mots, l'essentiel des activités de l'année écoulée depuis la dernière assemblée générale. De mettre, ensuite, ces activités en perspective et, enfin, de proposer quelques axes de progrès à réaliser.

Je dois tout d'abord rappeler que l'association a été conduite au plus près de son objet statutaire et des missions qu'elle s'est fixées. Ce qui nécessite à chacun d'être en permanence vigilant et réactif pour s'adapter aux évolutions des dérives sectaires et des mouvements, organisations ou individus qui les portent.

C'est ainsi que, conformément à la décision de la précédente AG, les statuts de l'association ont été modifiés afin de prendre en compte les pratiques d'un nombre croissant d'individus agissant isolément dans le domaine thérapeutique.

***Rapports avec notre environnement***

L'ADFI est maintenant une association connue et reconnue par tous dans son domaine d'activité. Comme le montre le soutien moral mais aussi la permanence du soutien financier qui lui est accordé. Notamment par les institutionnels : services extérieurs de l'Etat, Régions, Départements et municipalités. Mais cela nécessite, en retour, d'entretenir cette confiance en répondant présent aux nombreuses manifestations, commissions et réunions et en ayant toujours à disposition quelques projets d'avance de manière à justifier nos demandes de subvention. Il en est de même avec nos financeurs privés comme les clubs services: Lyons et Rotary.

L'ADFI est reconnue bien au delà des deux régions administratives du Nord-Pas de Calais et de la Picardie puisque 16 % environ de nos activités ont concerné des affaires situées dans d'autres régions et même d'autres pays. Et puis, il faut bien le rappeler, notre association s'est vu accorder une reconnaissance nationale le 18 juin dernier lorsque sur la proposition du ministre de l'Intérieur notre présidente s'est vu remettre les insignes de chevalier dans l'Ordre de la Légion d'honneur pour son action aux côtés des pouvoirs publics en faveur des victimes directes et indirectes des dérives sectaires. Une distinction qui rejaillit comme il se doit sur toute notre association.

***Le déroulement des activités***

Notre association a, depuis sa création, pour vocation principale **l'accueil, l'écoute et l'orientation des victimes** directes et indirectes de dérives sectaires par des bénévoles écoutants. Ce service permet à la victime et/ou à son entourage de pouvoir mettre en récit son vécu et son histoire : la parole fait partie du processus de reconstruction. Ce service est le cœur de nos activités et il enregistre un bond de plus 63 % de situations familiales suivies.

L'association dispose également depuis l'origine d'un **service de documentation et de prévention**, une bibliothèque documentaire diversifiée riche de plus de trente cinq ans de veille, d'études et d'actualisation. Un service que complète notre site internet qui frôle aujourd'hui les 60.000 connexions depuis sa création avec de 150 à 200 connexions par jour.

L'Association développe d'autres services encore, unaniment appréciés pour leur utilité. Elle met ainsi à disposition des victimes, depuis 2001, un service **d'accompagnement psychologique et juridique gratuit et confidentiel** assuré par des professionnels. Il permet aux victimes et aux familles d'être entendues et conseillées au plus juste. A noter que c'est la psychologue et non la juriste que les victimes et familles consultent principalement.

Depuis 2003, sous l'impulsion des familles, elle organise des **réunions d'échange et d'entraide**. Ces réunions, supervisées par un(e) psychologue-victimologue, se sont tenues deux fois cette année sur une journée complète. Elles ont offert aux victimes de dérives sectaires un espace de rencontre, de parole et d'écoute privilégié pour s'exprimer et pour s'échanger conseils et recommandations.

Depuis 2009, l'Association s'est résolument tournée vers les professionnels en mettant en place un **service de sensibilisation**. Informer les professionnels est l'un des enjeux-clé dans la prise en charge des victimes de dérives sectaires : ils sont en effet quotidiennement au contact des jeunes et des seniors, deux catégories de la population particulièrement vulnérables au risque d'emprise sectaire.

Les interventions que l'Association propose sont adaptées aux différentes catégories de publics. Elle dispose pour cela des agréments des Ministères de l'Education Nationale et de la Jeunesse et des Sports et d'outils performants comme les actes du colloque de 2009 sur « l'impact des dérives sectaires sur l'enfant ». Ou, mieux encore, le DVD présenté lors de ce colloque qui est aujourd'hui largement utilisé et apprécié. Et puis il y a le projet de BD, conçu et réalisé en interne et qui sera présenté tout à l'heure. Un projet qui nous pris beaucoup de temps et qui marque la limite à ne pas dépasser faute de professionnalisme et de moyens. Peut-être avons-nous vu trop grand ? Mais le résultat est là !

***Les adhérents, les administrateurs***

Le nombre des adhérents est stable mais il est clair qu'adhérer n'est ni un objectif, ni une obligation mais un choix laissé à l'appréciation des familles. Nombre d'entre elles nous soutiennent d'ailleurs par des dons ou des encouragements sans forcément adhérer. Car adhérer implique non seulement payer sa cotisation mais aussi agir et de s'investir avec l'équipe dirigeante de l'association et notamment le CA. Lequel CA composé de 12 administrateurs s'est réuni quatre fois depuis la dernière AG en enregistrant toutefois la démission, pour des raisons personnelles, de son trésorier Jean Paul Dupont. Le Bureau, quant à lui, s'est réuni chaque fois que nécessaire. A noter qu'il règne tant au CA qu'au bureau une ambiance des plus conviviales.

***Les bénévoles, les salariés, les stagiaires***

18 bénévoles ont effectué 4832 heures au service de l'Association à des tâches fort diverses pour un total valorisé de 84.000 euros environ. Qu'ils en soit remerciés car cela place leur « don d'heures » à la première place des participations financières cumulées faites au profit de l'Association qui se répartissent comme suit : Dons bénévoles : 50%, subventions Etat : 18%, subventions collectivités territoriales : 32%.

L'association bénéficie aussi du précieux concours de salariés. Au nombre de quatre l'année dernière, mais qui ne seront plus que deux à la mi-2011 tant pour des raisons personnelles (changement de région) ou politiques (non renouvellement de contrat aidé) que pour des raisons financières. Rigueur budgétaire oblige ! L'effectif salariés se composera alors d'un CDI et d'un CAE.

L'association a également accueilli et suivi neuf stagiaires. Même si cela constitue pour elle une lourde charge qui l'oblige à réactualiser en permanence sa communication et ses pratiques face aux nouvelles générations. Mais c'est le prix à payer pour qu'ils soient demain nos meilleurs ambassadeurs.

***Les projets, les perspectives***

Deux points doivent être notés avant d'évoquer les projets pour 2011.
Le premier point concerne la baisse d'environ 67% des contacts que l'association avait avec les pouvoirs publics. Notamment à cause des mutations sans remplacement et des changements de poste de plusieurs fonctionnaires. Comme le délégué MIVILUDES de la préfecture du Nord muté et toujours pas remplacé. Est -ce à dire que l'Etat se désengage politiquement et financièrement ? Peut-être pas puisque des liens demeurent avec les préfectures du Nord, du Pas de Calais, de l'Aisne et de l'Oise. Mais la question d'un éventuel désengagement reste posée.

Le second point concerne l'UNADFI, l'union nationale à laquelle notre association adhère avec 28 autres associations. Une union sur l'avenir de laquelle notre CA et notre Bureau s'interrogent à chaque réunion. Une union qui n'est pas du tout en bonne santé financière. Ce qui préfigure peut-être des difficultés similaires pour notre association.

Ces deux points même s'ils sont inquiétants ne doivent pas nous faire baisser les bras mais au contraire nous inciter à nous recentrer sur nos activités principales de terrain et cela au plus près des besoins des familles. Ce que les pouvoirs publics ne peuvent et ne doivent pas faire. Nous voudrions toutefois pour les aider, une dernière fois, à bâtir la politique de prévention qui leur revient leur dédier notre BD modestement tirée à 1500 exemplaires. Puissent-ils s'en saisir ! Dans l'intérêt des familles. Car ça urge !

Je vous remercie. Charline Delporte, présidente

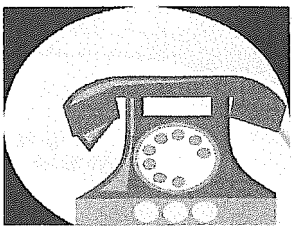

# BILAN QUALITATIF 2010

**L'équipe de l'ADFI**

Centre d'accueil, d'écoute, d'information et de prévention, l'ADFI Nord –Pas de Calais – Picardie accompagne les victimes directes et indirectes de dérives sectaires.

Pour mener à bien son action, notre association bénéficie de bénévoles émanant de domaines divers, mettant ainsi au service des victimes leur professionnalisme et leurs compétences issus de leurs domaines d'activité respectifs (comptabilité, psychologie, juridique, éducation nationale, informatique, documentation...).

**Bénévolat**

**4832 heures**

Qu'ils soient occasionnels ou permanents, les **18 bénévoles** présents en 2010 (2009) ont totalisé **4832 heures** d'activité au sein de l'association, en baisse de **24%** au regard de 2009.

L'action de l'ADFI a également été secondée en 2010 par 2 salariées (1 CDI de 35heures et 1 CUI-CAE de 26 heures) jusqu'en octobre avec l'arrivée d'un 3ème salarié en contrat aidé CUI-CAE (en 2009 : 4 salariées au 1er semestre, puis 3 salariées 2ème semestre).

**Contact famille par mail**

**+ 15 %**

Notre mission première consiste à accueillir les victimes de dérives sectaires. Cet accueil étant téléphonique, par lettre ou mail dans un premier temps, l'année 2010 a enregistré **1011 appels** (42% de moins qu'en 2009) et **3139 mails reçus (15% de plus qu'en 2009**. *Une situation s'expliquant par : diminution de personnel et relais pris par le répondeur donc moins de temps passé à l'accueil téléphonique afin de libérer du temps aux salariés pour accomplir les tâches d'accompagnement, de sensibilisation, de veille documentaire, d'administration.*

Pour les situations familiales, ce premier contact émane majoritairement de la famille, des proches et amis de la victime directe (2 appels sur 3). Le reste des premières demandes émanent de la victime elle-même ou encore des professionnels (assistante sociale, service de police et gendarmerie, infirmiers,...) confrontés à la dérive sectaire relevée au sein d'une situation familiale qu'ils encadrent.

**Nouvelles situations familiales**

**+63%**

Une première approche de la situation familiale étant effectuée, les entretiens sur rendez-vous personnalisés vont permettre la mise en place d'un **accompagnement familial** autour de la victime par le biais d'un ou plusieurs entretiens et d'échanges téléphoniques.
**Ainsi, en 2010, l'ADFI de Lille a** accueilli **114 nouvelles situations familiales** (44 à court terme *(accompagnement par un ou deux échanges ne durant pas plus d'une semaine )* et 70 à moyen ou long terme) - soit une forte augmentation de **63%** face à 2009 **(42 nouvelles situations familiales)** - venant s'ajouter aux 36 situations déjà en cours avant l'année 2010.

**1167 échanges** ont été réalisés tant avec la famille qu'avec les relais professionnels actionnés **dans le cadre de l'accompagnement familial** par le biais des **contacts téléphoniques, mails et par courriers postaux, soit une très forte augmentation de 45% au regard de 2009.**

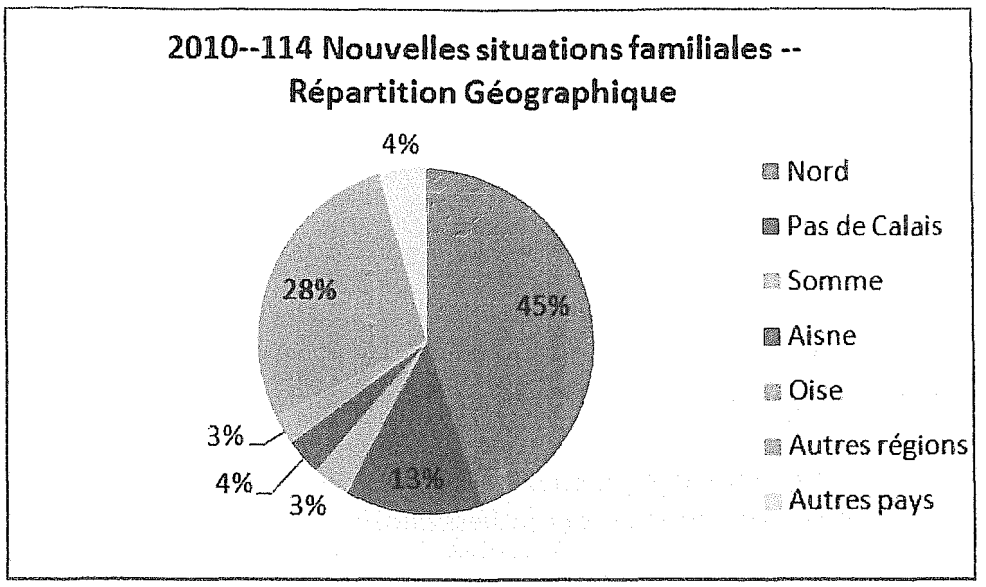
2010--114 Nouvelles situations familiales --
Répartition Géographique
4%
28%
45%
3%
4%
3%
13%
Nord
Pas de Calais
Somme
Aisne
Oise
Autres régions
Autres pays

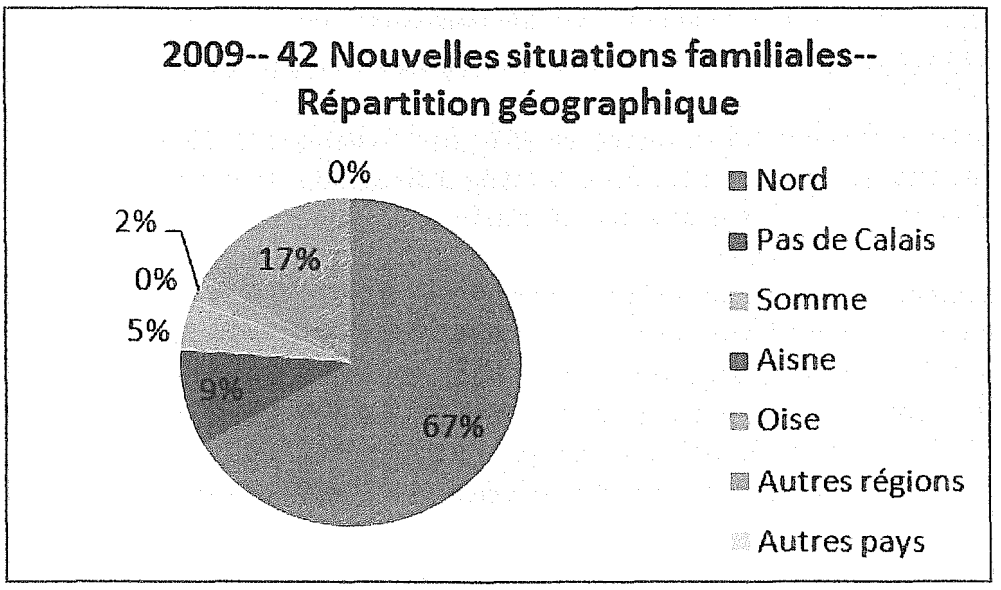
2009-- 42 Nouvelles situations familiales--
Répartition géographique
0%
2%
17%
0%
5%
9%
67%
Nord
Pas de Calais
Somme
Aisne
Oise
Autres régions
Autres pays

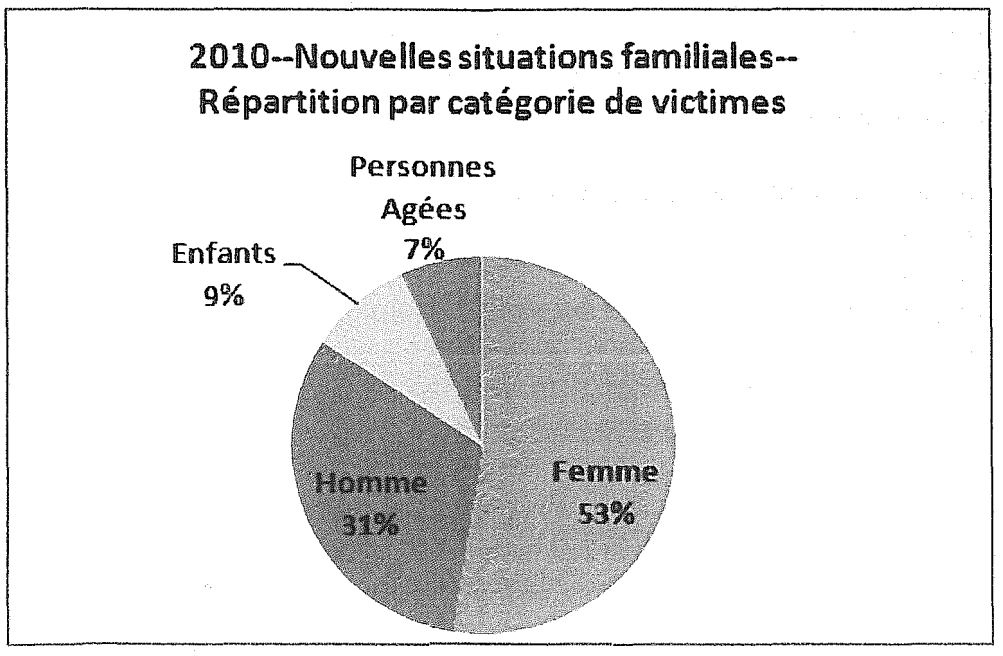
2010--Nouvelles situations familiales--
Répartition par catégorie de victimes
Personnes
Agées
7%
Enfants
9%
Homme
31%
Femme
53%

Les accompagnements familiaux réalisés par l'ADFI de Lille ne cessent d'augmenter ces dernières années (42,5% d'augmentation en 2009 par rapport à l'année 2008, puis 45% d'augmentation en 2010 par rapport à 2009).
Les nombreuses situations familiales portées à notre connaissance se révèlent toujours plus lourdes et complexes requérant un accompagnement de tous les instants, s'échelonnant dans le temps.

| Année 2008 | Année 2009 | Année 2010 |
|---|---|---|
| 339 | 639 | 1167 |

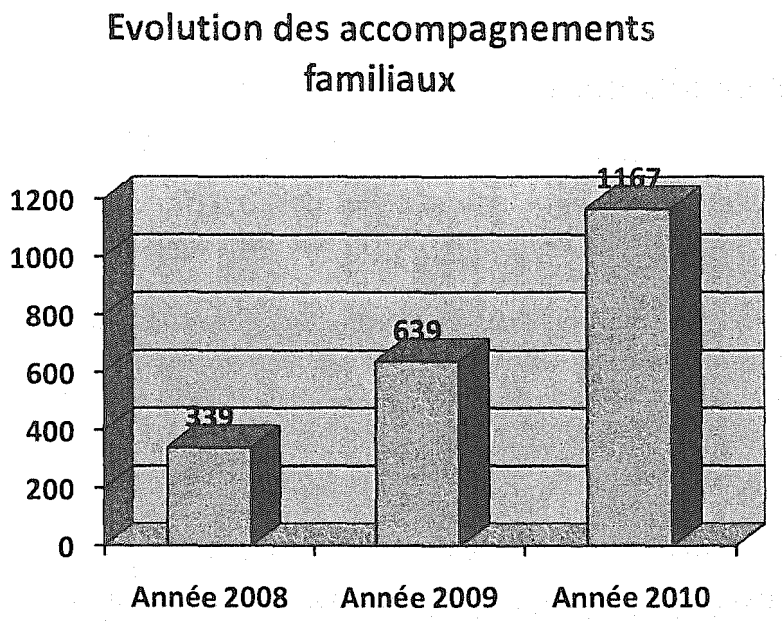


*(Graphique 1)*

## I- Les Services de l'ADFI

Notre association a créé, tout au long de son existence, différents services au bénéfice des victimes accueillies et du public :

- Le Service d'Accompagnement Psychologique, Juridique et Social

Dans le prolongement de l'accompagnement familial de l'ADFI, ce dit service a été mis en place en 2002. Ainsi l'accompagnement familial peut se compléter pour les victimes le sollicitant, gratuitement et pour un ensemble de 5 rendez-vous par domaine d'accompagnement, de rendez-vous avec une psychologue diplômée d'Etat et/ou avec une avocate inscrite au barreau de Lille.
**En 2010, ce service a comptabilisé 37 (41 en 2009) rendez-vous psychologiques et 3 (6 en 2009) entretiens juridiques.**
***L'écart entre les rendez-vous psy et juridique reflètent l'importance des conséquences psychologiques des dérives sectaires sur l'individu et la nécessité dans un premier temps d'aider la victime et/ou l'entourage à se reconstruire psychologiquement.***

Stagiaires accueillis

9

Dans le cadre de ce service, l'ADFI a accueilli **8 stagiaires en psychologie et en droit, et 1 stagiaire en secrétariat**. Les stages réalisés permettent de sensibiliser les futurs professionnels aux dérives sectaires et au soutien des victimes.

**En juin 2010, l'ADFI a organisé à Lille la réunion inter-régionale des ADFI Nord de Seine**, des échanges ayant permis d'aborder notre service d'accompagnement psychologique et juridique, repris dans un article à paraître prochainement dans la revue trimestrielle BULLES de l'UNADFI sur le thème « Sortie de secte, et après ».

- Le Service d'Echange et d'Entraide

Créé en 2003 à la demande des victimes et à la suite du service d'accompagnement psychologique et juridique, ce service permet aux victimes de dérives sectaires d'exprimer leur souffrance, de partager leurs expériences afin de trouver des solutions pratiques aux situations familiales respectives.
**2 réunions** ont ainsi été organisées courant 2010, autour des thèmes : « les victimes du Père Samuel » et « Des mouvements à l'artisan, porteurs de dérives sectaires », encadrées par une psychologue diplômée d'Etat.

- Le Service de Sensibilisation

Pendant des 2 premiers services, le "service de sensibilisation" a été mis en place en 2009 dans le but d'approfondir les sensibilisations actuelles tout en élargissant l'éventail des professionnels concernés (santé, police, justice, social, éducation nationale....) afin de les sensibiliser au phénomène sectaire pour une meilleure compréhension de ce dernier et pour une prise en charge toujours plus efficace des victimes.

Sensibilisations

40

Agréé par le Ministère de l'Education Nationale et le Ministère de la Jeunesse et des Sports, l'ADFI a **sensibilisé 7706 personnes** par le biais **des 21 conférences** (13 auprès de collégiens, lycéens et 8 au bénéfice de membres et personnels d'associations), **8 forums et 11 sensibilisations auprès de professionnels réalisés**, soit une diminution des sensibilisations de 36% face à 2009 (**50 conférences et 11 forums**). *Cette diminution s'explique par la fin du contrat aidé d'une coordinatrice de prévention début 2010 et par la diminution du nombre d'heures réalisées dans le cadre du bénévolat.*
*En 2009, les sensibilisations étaient réalisées par une bénévole et une salariée. Début 2010, le contrat aidé de la coordinatrice de prévention est arrivé à son terme, expliquant ainsi la diminution du nombre de conférences et forum pouvant être assurées.*

Notre service de documentation est régulièrement sollicité par des étudiants et lycéens suite aux forums mais également en cours d'année scolaire dans le cadre de leurs exposés et travaux de recherches, le phénomène sectaire faisant l'objet de sujet au baccalauréat.
Ainsi depuis 3-4 ans, notre association est régulièrement sollicitée **dans le cadre des TPE** et a réalisé, à ce titre en 2010, **10 sensibilisations (touchant 27 adolescents).**

Le service de sensibilisation permet également le développement des outils de prévention. **En 2009, l'ADFI a créé un DVD intitulé « l'impact des dérives sectaires sur l'enfant »** exposé lors

d'un colloque en novembre 2009. A cette occasion, un petit Thomas âgé de 6 ans avait vu le jour sous la plume de la chargée de mission de ce service, afin de sensibiliser le public et les professionnels aux violences invisibles chez l'enfant. **Un fascicule intitulé « Dérives sectaires, l'enfant aussi ».**

Ayant abordé l'enfance face aux dérives sectaires, **l'ADFI**, via la rédaction du script par notre chargée de mission, épaulée des conseils avisés du Professeur Philippe-Jean Parquet et avec la participation du dessinateur Ottami, **a souhaité créer en 2010 une bande dessinée de prévention** à destination des collégiens et lycéens de 13-18 ans afin de les sensibiliser au phénomène sectaire et au processus de manipulation mentale par le biais d'outils correspondant plus à leur âge, en phase avec leur époque.

Le but étant de leur faire prendre conscience que tout individu quelque soit son âge, y compris en période d'adolescence, peut être un jour victime de dérive sectaire, et ainsi de leur transmettre les outils leur permettant de toujours prendre du recul face aux informations et offres pouvant leur être données.

A la fin de la bande dessinée, sera inséré un feuillet d'accompagnement « Pour en savoir plus... » afin d'expliquer les phases de la manipulation mentale reprises tout au long de la bande dessinée.

Un projet qui pourra voir le jour grâce au soutien de la Direction Régionale de la Cohésion Sociale, de la Jeunesse et des Sports, au soutien du Conseil Régional Nord- Pas de Calais, du Conseil Général du Nord et du Rotary Club Le Quesnoy Solesmes. Mais également du soutien de la CARSAT pour l'impression.

L'ADFI souhaite présenter en 2011 cette bande dessinée aux collégiens et lycéens, mais également aux directeurs, infirmiers scolaires, conseillers principaux d'éducation, documentalistes d'établissements scolaires, aux professionnels qui relayent notre action et encadrent les victimes, et aux maires des communes du Nord- Pas de Calais- Picardie afin de trouver ensemble un partenariat quant aux moyens d'utilisation et de diffusion de cet outil de prévention.

Une participation à la prévention allant plus loin avec la possibilité offerte aux collégiens et lycéens de proposer une suite à la bande dessinée, les meilleurs scripts étant transposés en images par le dessinateur Ottami et publiés sur le site internet de l'ADFI.

- Le Service Documentation

Ce service créé avec la naissance de l'ADFI nécessite une perpétuelle actualisation réalisée par les bénévoles et salariés de l'ADFI.
La documentation est ainsi complétée par les articles de la revue trimestrielle **BULLES** (**BUL**letin de **L**iaison pour l'**E**tude des **S**ectes), éditée par notre Union Nationale.

**Visites sur le site internet ADFI59**

A cela s'ajoutent les éditos, commentaires, lettres ouvertes de l'ADFI régulièrement publiés sur notre site internet www.adfi59.net .
**Notre site internet**, réactualisé en 2007, a par ailleurs bénéficié de la venue en 2010 d'environ **37911 visiteurs**, soit une très forte augmentation de la fréquentation de l'ordre de **59 % au regard de l'année 2009.**
Cette consultation permet également aux familles d'établir un premier contact avec notre centre d'accueil.

**+59%**

La documentation actualisée nous permet de répondre aux nombreuses sollicitations recueillies à l'ADFI concernant les mouvements et tendances porteurs de dérives sectaires.
En 2010, l'ADFI Nord- Pas de Calais- Picardie a reçu **1442 sollicitations** (contre 725 en 2009), dont 30% représentent de simples demandes d'informations et 70% regroupent les demandes dans le cadre des suivis familiaux.

**Demandes autour d'un manipu-ateur ndividuel**

Aux côtés de grandes structures désormais bien connues du public et de petites associations révélant une dérive sectaire, la particularité de 2009 – à savoir l'existence d'individus empruntant les mêmes schémas que les groupes à caractère sectaire – s'est vue confirmée en 2010. **Cette évolution du paysage sectaire a d'ailleurs amené l'ADFI Nord- Pas de Calais-Picardie à remodeler sa plaquette de présentation** remise lors des conférences et forum de prévention **afin d'y insérer la notion de « dérive sectaire » pouvant caractériser les pratiques tant d'un groupe que d''un individu.**

**+56%**

Ainsi, sur les 1442 sollicitations de cette année, **8% (115 demandes) concernent un manipulateur individuel**, lorsqu'en 2009, sur les 725 demandes, 7% (soit 51 demandes) étaient issues de cette même catégorie. *(Graphique 2)*

**Demandes autour de dérives thérapeuti ques**

Parmi les nombreux domaines souffrant de l'infiltration des dérives sectaires (bien-être, sports, loisirs, etc...), **la santé, tant physique que psychique**, reste une cible de choix. En effet, **15% des demandes concernent le domaine de la santé, soit une forte augmentation de 53% au regard des demandes de 2009**. D'où la nécessité pour notre association de sensibiliser sur ce thème, entre autres, d'une importance telle que l'Assemblée Générale de l'ADFI de Lille de 2010 a voté une modification des statuts de l'association en son article 2 désormais rédigé de la façon suivante : « Cette association, non confessionnelle, apolitique et aphilosophique a pour but: de prévenir et de défendre les familles et l'individu contre ***l'emprise et*** les pratiques ***dommageables*** exercées par ***des personnes physiques ou morales (groupes, mouvements ou organisations... )*** et qui, quelles que soient l'appellation et la forme sous laquelle elles sont mises en oeuvre, ***portent atteinte*** aux droits de l'Homme et aux libertés fondamentales définies par la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme ».

**+53%**

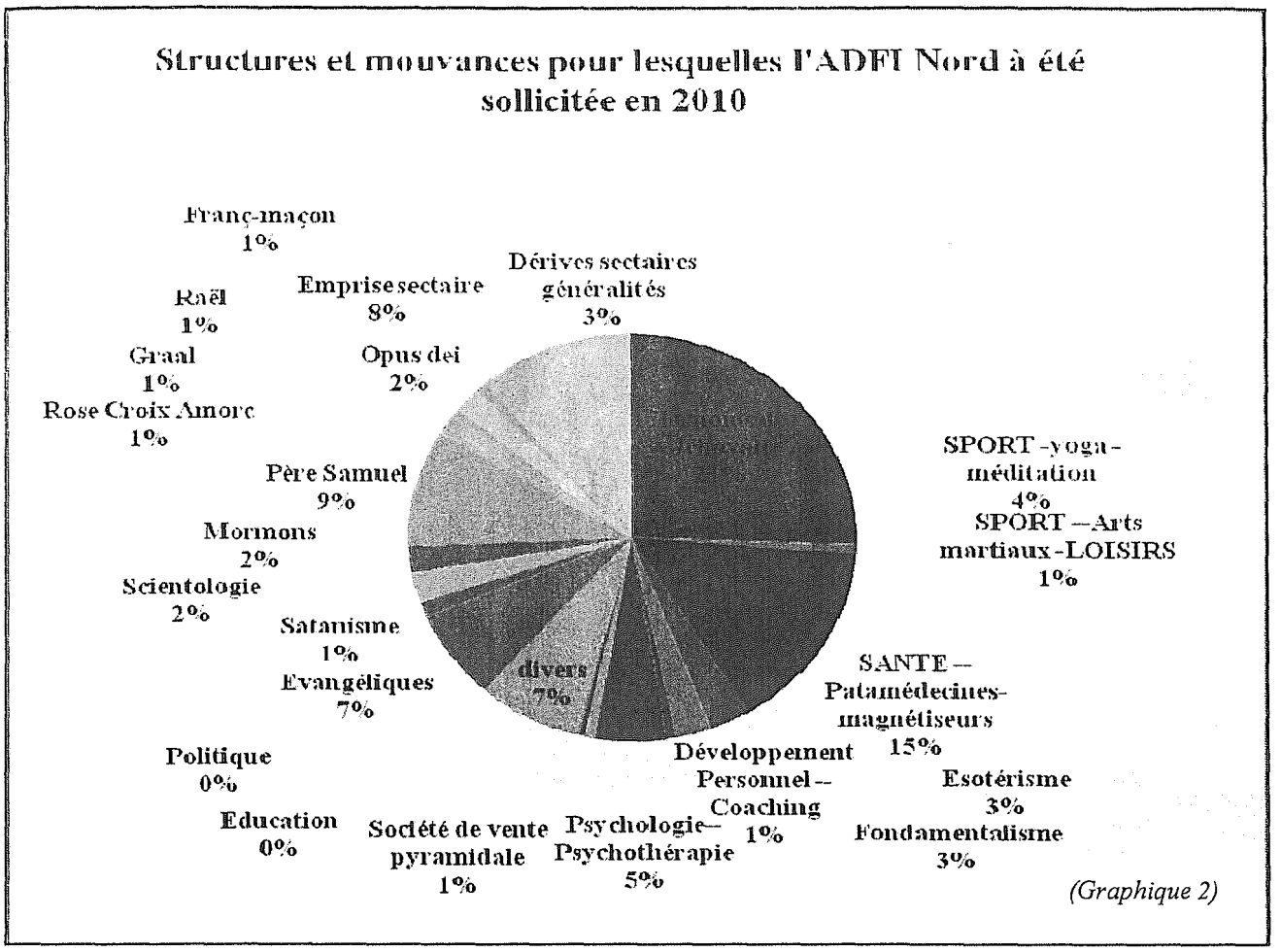


## II- Les relations extérieures

- Les Pouvoirs publics :

Les échanges avec les pouvoirs publics représentent également une grande partie de notre activité. En effet, ils permettent l'accompagnement de la victime et la sensibilisation des relais professionnels.

En 2010, l'ADFI a réalisé **16 rencontres avec** divers **pouvoirs publics** dans le cadre de son action :

**Rencontres avec les pouvoirs publics**

**-67%**

- 2 réunions avec les Cellules de Vigilance face aux dérives sectaires, mises en place au sein des Préfectures du Pas de Calais et de l'Aisne,
- 1 rencontre avec le Conseil Régional du Nord- Pas de Calais,
- 1 réunion avec l'Observatoire des Maltraitances, Conseil Général du Nord,
- 3 réunions avec le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) de Lille, Délégation Lutte contre les violences faites aux femmes,
- 2 réunions avec le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) de Lille, Délégation Famille, Parentalité (Petite Enfance)
- 6 rencontres avec nos relais gendarmerie et services départementaux de l'information générale
- 1 rencontre avec le relais dérives sectaires au sein du Tribunal de Grande Instance

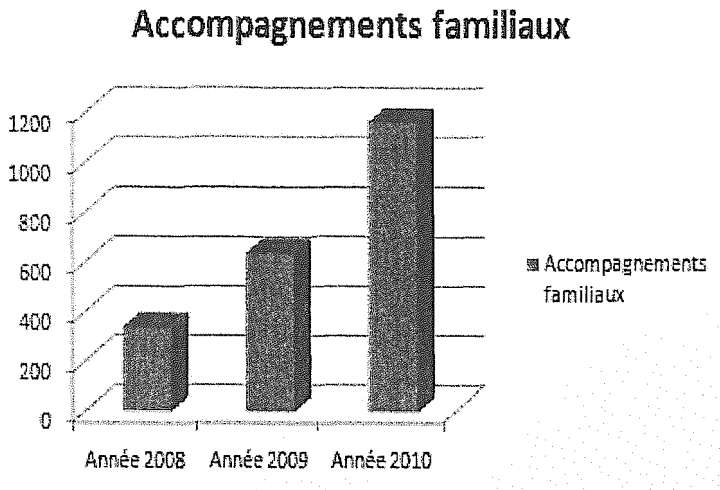


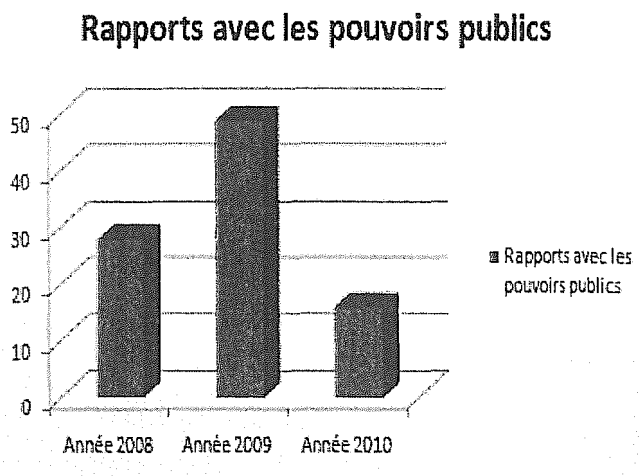


- <u>Les Médias</u>

**Echanges avec les Médias**

**+39%**

Relais indispensable auprès de l'opinion public quant aux dangers que peuvent représenter les dérives sectaires, **les médias télévisuels, radiophoniques et écrits** ont été fortement présents en 2010, **totalisant 901 échanges**, soit **39% de plus qu'en 2009**. *(Graphique 3)*

Ainsi, ces échanges ont permis de réaliser :

- Avec la **Télévision** : **7 émissions** *(ex : « Toute une histoire », France 2, « Envoyé Spécial, la suite : témoins de Jéhovah, 12 ans après », France 2,... )* ; 7 **reportages d'investigation** *(ex : « Devoir d'enquête : Dieu rembourse à 300% », RTBF, Père Samuel / «66 minutes enquête », M6, Mormons /...)* ; **8 demandes d'informations** relatives à diverses dérives sectaires dans le domaine de la santé, les loisirs, le bien être,...

- Avec la **Radio**: **3 émissions** avec les radio RCF de Lille, RDL de Racquinghem et RPL de Lambersart et **1 Interview** par RTL (thème Père Samuel),

- Avec la **Presse Ecrite** : **11 articles** (ex: *La Voix du Nord, 18/03/10, « La Mairie interdit une conférence prévue samedi à la Maison des associations par un mouvement répertorié comme secte » ; Maxi, semaine 13 au 19/12/10 : « Adressez-vous aux vrais spécialistes » ; La croix du nord, 24/11/10, « En ce moment, il y a une offre sectaire incroyable... » ;... )* ; **6 Reportages** avec l'Ecole Supérieure de Journalisme de Lille; **1 interview** et **10 demandes d'informations** relatives à diverses dérives sectaires sur les thèmes tels « les enfants précoces », « le prosélytisme sectaire sur la voie publique », etc....

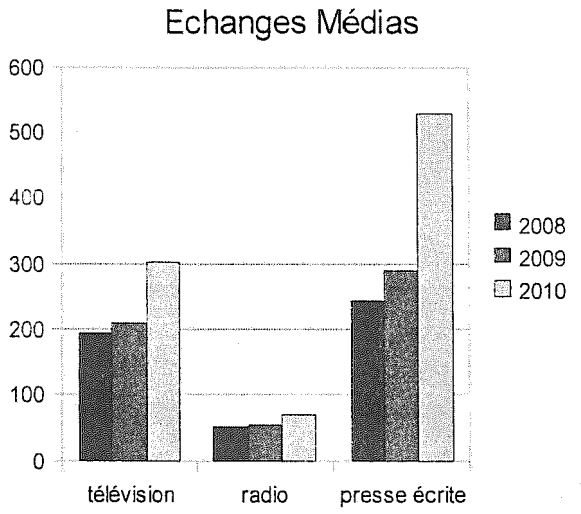


*(Graphique 3)*

- <u>Les Associations</u>

**1323 échanges**

Dans le cadre de ses activités d'aide et accompagnement des victimes de dérives sectaires, de documentation et information, l'ADFI de Lille multiplie **les échanges - soit 1323 - avec les associations de terrain sur ce même sujet** telles : *Association pour la Défense de l'Environnement de Deyvillers (ADED), Alerte Faux Souvenirs Induits (AFSI), Association Suisse pour la Défense des Familles et de l'Individu (ASDFI), Aide aux Victimes de Comportements Sectaires (AVCS -- Belgique), Aide aux Victimes et Information Judiciaire (AVIJ62), le Centre d'Information et d'Avis sur les Organisations Sectaires Nuisibles (CIAOSN- Belgique), la Coordination Nationale des Victimes de l'Organisation des Témoins de Jéhovah (CNVOTJ), la Fédération Européenne des Centres de Recherches et d'Information sur le Sectarisme (FECRIS), le Groupe d'Etudes des Mouvements de la Pensée en vue de la Protection de l'Individu (GEMPPI -- Marseille), Info sectes (Lyon), Psychothérapie Vigilance, Secticide (Verdun), Silent Lambs (Etats Unis) en aide aux victimes d'abus sexuels, l'association Société Famille Individu (SOFI-Alfortville),etc...*

Parmi ces échanges, **21 concernait des situations familiales** accompagnées par notre centre d'accueil.
L'année 2010 a vu naître également **un Collectif des Victimes du « Père Samuel »,** accompagnées auparavant par l'ADFI de Lille, souhaitant faire entendre leurs voix, apporter un soutien aux victimes existantes et une prévention dans le but d'éviter de futures victimes.

- L'UNADFI et les ADFI

L'ADFI de Lille a versé à son Union Nationale **206,25€ au titre de sa cotisation annuelle** 2010 **et 790,00€ au titre des reversements d'abonnements** à la revue Bulles perçus en 2010.
Dans le cadre de la marque déposée ADFI appartenant à notre Union Nationale, 1€ symbolique reviens à l'UNADFI.
Les échanges sont réalisés au niveau de l'administration (présence aux CA et AG des 19 et 20 mars 2010 / excusés avec envoi de nos réflexions sur le sujet abordé au CA extraordinaire du 04 décembre 2010 / demande d'apposition du logo sur un document de prévention,...), de la documentation (sur les mouvements, structures et tendances / gestion des abonnés à la revue Bulles,...), de l'information médiatique (presse écrite, télévision et radio) et de l'accompagnement familial.
Ainsi sur les **675 échanges avec l'UNADFI et les ADFI en France, 42 ont eu trait au suivi des situations familiales.**

## III- Les Actions 2010

Communiqués, éditos et lettres ouvertes sont édités chaque année par l'ADFI au fil de l'actualité des dérives sectaires :

**Communiqué de presse avril 2010 sur la Méditation Transcendantale** suite à la conférence tenue par David Lynch à Lille.

**Edito de Février** : *« Témoin de Jéhovah – Quand le témoignage d'un ex-adepte légitime le juste combat d'un père pour la vie ! »*

**Edito d'Avril** : *« Comment peut-on être violent ? »*

**Edito de Juin** : *« Les sociétés pratiquant la vente pyramidale sont-elles des « machines à rêves » inoffensives ou des « sectes financières » dangereuses ? »*

**Edito de Juillet :** *« Droit, tribunaux et dérives sectaires : le coup (en)fumant de la soi-disant « reconnaissance cultuelle » »*

**Edito d'Octobre** : *« L'inquiétant boum des thérapies « truc...machin » »*

**Edito de Novembre** *« Le soutien aux familles victimes de dérives sectaires – Bilan et perspectives »*

**Edito de Décembre** : *Certaines communautés érigent des « prisons sans barreaux », mais point n'est besoin de clefs pour en sortir... (Hommage à M et Mme P. aujourd'hui disparus).*

**Commentaire Février 2010** : *« Faisant fi de la « fin des temps », l'organisation des témoins de Jéhovah continue « à aller de l'avant » en investissant dans l'immobilier ».*

**Commentaire Février 2010,** autour de l'article du site Minutes.fr du 22/01/10 « L'expansion de la Scientologie inquiète les pouvoirs publics. Malgré sa condamnation à payer une amende de 600 000 euros, la Scientologie prétend se porter bien... »

**Commentaire Novembre 2010,** autour prosélytisme sur la voie publique, *« Ne cherchez pas les mouvements sectaires, ce sont eux qui vous trouvent... »*

Les actions de l'ADFI sont nombreuses et variées, et ont fait l'objet d'une attention toute particulière en juin 2010 avec la remise à sa présidente Charline Delporte, par le Professeur Philippe Jean Parquet (référent de l'ADFI depuis de nombreuses années), de la médaille de chevalier dans l'ordre national de la légion d'honneur.

*« C'est ce vaste enjeu de société que représente le risque d'emprise mentale que vous avez choisi d'affronter alors que beaucoup ont difficulté à en saisir la portée et à mesurer les effets dévastateurs tant pour l'individu que pour nos Etats démocratiques.*

*Et ce qui est consacré ce soir, c'est votre rencontre avec les institutions, parlementaires, élus, pouvoirs publics tout autant que votre force de caractère, votre ténacité et votre capacité à accompagner psychologiquement et à favoriser la défense juridique des victimes et de leurs familles. »*

Extrait du discours de Mr Henri-Pierre DEBORD, Conseiller MIVILUDES, Cérémonie de remise de la Légion d'Honneur du 18 juin 2010

*« Votre association conduit de manière exemplaire des actions très altruistes, dont je voudrais souligner certaines de ses originalités : la création d'une action de soutien psychologique et juridique, les groupes d'entraide visant à mettre en valeur les compétences de résiliences des familles et des personnes.*

*Inlassables et pertinentes actions.*

*...L'Etat et la Nation ont été sages en vous conférant cette distinction qui témoigne non de bien servir mais de servir exceptionnellement. »*

Extrait du discours de Mr Philippe-Jean PARQUET, Professeur en Psychiatrie Infanto-Juvénile, Cérémonie de remise de la Légion d'Honneur du 18 juin 2010

# RAPPORT FINANCIER 2010

Pour l'Assemblée générale de l'A.D.F.I. Nord – Pas de Calais – Picardie du 26 mars 2011.

Les comptes qui vous sont présentés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 08 février 2011.

## I- COMPTE DE RESULTATS

| | | |
|---|---|---|
| Les charges de l'exercice s'élèvent à | 98.518,65 | euros |
| Les produits de l'exercice s'élèvent à | 92.630,96 | euros |

Soit un déficit de **5.887,69** euros.

## I- VALORISATION DU BENEVOLAT

**Les bénévoles ont effectué** dans le cadre de leur responsabilité statutaire, à l'A.D.F.I. Nord – Pas de calais – Picardie, 3.557 heures en responsabilités et 1.275 heures de bénévolat simple, soit **4.832 heures au total**.
**La valorisation du bénévolat** selon les données de l'UNADFI au 31/12/2009 :
Postes à responsabilités : 3.557 x 19,18 € = 68.223 euros,
Bénévolat simple : 1.275 x 12,78 € = 16.294 euros,
Soit un total de **84.517 euros**

## II- BUDGET 2010--2011

Les prévisions budgétaires pour l'année 2011 seront dans la continuité de l'année 2010.

**Association pour la Défense des Familles et de l'Individu**
**Nord - Pas-de-Calais - Picardie**
19, Place Sébastopol - 59000 LILLE
Tél: [illegible]

COMPTE DE RESULTATS ANNEE 2010

| Désignation | 2010 | | Désignation | 2010 | |
|---|---|---|---|---|---|
| Produits d'entretien | 300,41 | | Cotisations | 1 395,00 | |
| Fournitures de bureau | 4 876,49 | | Dons | 3 548,00 | |
| 60 ACHATS | | 5 176,90 | Abonnements Bulles | 1 803,00 | |
| | | | Conférences | 390,52 | |
| Locations immobilieres | 12 217,29 | | Produits Activités annexes | 1 430,82 | |
| Locations mobilières | 3 625,61 | | 70 VENTES PROD.FINIS | | 8 567,34 |
| Assurances | 1 112,39 | | Subv.Aide à Emploi Associatif | 2 388,00 | |
| Documentation | 383,76 | | Subv.Conseil Général Nord | 20 000,00 | |
| | | | Subv.Lille ( CLSPD) | 11 500,00 | |
| Frais de colloque | 418,18 | | Subv.Politique Ville Etat | 11 500,00 | |
| 61 SERVICES EXTERIEURS | | 17 757,23 | Subv.Femme et Santé | 1 000,00 | |
| Honoraires | 7 849,86 | | Subv.Famille,Parentalité | 5 250,00 | |
| Personnel détaché | 750,38 | | Subv.Conseil Général Somme | 1 000,00 | |
| Déplacements | 6 972,66 | | Subv.DDASS | 3 000,00 | |
| Réceptions | 2 947,49 | | Subv.Conseil Généeal PdC | 300,00 | |
| Télécommunications | 4 321,03 | | Subv.Marcq en Baroeul | 352,00 | |
| Frais postaux | 1 571,93 | | Subv.DDJ et Sports | 2 000,00 | |
| UNADFI | 996,25 | | Subv.Villeneuve d'Ascq | 950,00 | |
| Services bancaires et autres | 171,38 | | Subv.Conseil Rég.Citoyenneté | 10 000,00 | |
| | | | Subv.Préfecture Pas de Calais | 3 000,00 | |
| 62 AUTRES SERVICES EXT. | | 25 580,98 | | | |
| 63 IMPOTS ET TAXES | | 217,00 | 74 SUBVENTIONS D'EXPL. | | 72 240,00 |
| Rémunérations du personnel | 39 524,71 | | | | |
| Charges sociales patronales | 8 241,07 | | | | |
| Autres charges | 208,36 | | A.S.P. = | 11 805,79 | 11 805,79 |
| 64 CHARGES DE PERSONNEL | | 47 974,14 | | | |
| | | | 76 PRODUITS FINANCIERS | 3,16 | 3,16 |
| 65 AUTRES CHARGES | | 0,00 | | | |
| | | | 77 PRODUITS EXCEPT. | 14,67 | 14,67 |
| 67 CHARGES FINANCIERES | 30,84 | 30,84 | | | |
| Amortissements | 1 781,56 | | | | 92 630,96 |
| Provisions | | | | | |
| 68 DOTATIONS | | 1 781,56 | DEFICIT | | 5 887,69 |
| | | 98 518,65 | | | |
| | | 98 518,65 | | | 98 518,65 |
| Personnel bénévole | | 84 517,00 | Bénévolat | | 84 517,00 |

ADFI
Association pour la Défense
des Familles et de l'Individu
Nord - Pas-de-Calais - Picardie
Place Sébastopol - 59000 Lil
03 20 57 26 77 - Fax [illegible]

# BILAN AU 31 DECEMBRE 2010

| | Comptes | Montants | Amort. | Net | | Comptes | Montants |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 218100 | Installations.Agencements | 2 939,47 | 2 303,34 | 636,13 | 100000 | Fonds associatifs | 19 781,21 |
| 218300 | Matériel de bureau | 18 821,13 | 17 183,94 | 1 637,19 | 120000 | Résultat de l exercice | -5 887,69 |
| 275000 | Dépots et cautionnements | 200,00 | | 200,00 | | | |
| | | 21 960,60 | 19 487,28 | 2 473,32 | | TOTAL | 13 893,52 |
| 468700 | Produits à Recevoir | 7 170,80 | | 7 170,80 | | | |
| 486000 | Charges Const.d'avance | 1 324,45 | | 1 324,45 | | | |
| | | 8 495,25 | | 8 495,25 | | | |
| 512000 | Banque BPN | 10 756,22 | | 10 756,22 | 431000 | Sécurité Sociale | 2 245,95 |
| 514000 | Cheques Postaux | 678,51 | | 678,51 | 437000 | Autres Org.Sociaux | 813,07 |
| 517200 | Livret BPN | 211,70 | | 211,70 | 437500 | Assedic | 581,98 |
| 531000 | Caisse | 33,66 | | 33,66 | 468800 | Charges à payer | 2 725,14 |
| | | | | | 487000 | Produits constatés avance | 2 389,00 |
| | | 11 680,09 | | 11 680,09 | | | 8 755,14 |
| | | 42 135,94 | 19 487,28 | 22 648,66 | | | 22 648,66 |

# PRESSE 2010

Nota Bene : La revue de presse qui suit n'a pas vocation à constituer une liste exhaustive des articles parus dans la presse pendant l'année écoulée. Elle vise à éclairer sur l'actualité des différents mouvements porteurs de dérives sectaires ou, de façon plus générale, sur la façon dont certaines dérives sectaires sont appréhendées.

Les articles présentés sont issus de la presse nationale, mais aussi locale voire étrangère (européenne ou mondiale).

Ces articles reproduits ci-après n'engagent que la responsabilité de leur auteur.

Signification des sigles employés :

ADFI NPCP : Association pour la Défense des Familles et de l'Individu Nord-Pas-de-Calais-Picardie

UNADFI : Union Nationale des Associations pour la Défense des Familles et de l'Individu.

MIVILUDES : Mission Interministérielle de Vigilance et de la Lutte contre les Dérives Sectaires.

OVNI : Objet Volant Non Identifié.

## SOMMAIRE :


- *La Libre Belgique- 03.03.2010 - La Chambre entend avancer dans la pénalisation des abus de faiblesse mentale*
- *Journal du Pays Basque.com – 05.06.2010 - Ces jeunes d'environ 18 ans représentent la population la plus à risque et la proie la plus facile pour les sectes.*
- *La Voix du Nord – 20.06.2010 – Charline Delporte, une vie consacrée aux victimes de sectes*
- *AFP – 14.10.2010 - La Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes) publie jeudi un "guide de la protection des mineurs contre les dérives sectaires" qui explique comment définir, déceler, signaler ces dérives et y remédier.*
- *AFP – 14.10.2010 - L'administration multiplie les formations pour permettre un meilleur "dépistage" des dérives sectaires*

- ***Education et formation :***

- *The New-York Times – 18.03.2010 Les créationnistes entrent dans la danse*
- *AFP – 30.03.2010 – Formation Professionnelle : la réforme « en phase d'application concrète »*
- *AFP – 7.04.2010- Plus de 13.500 enfants ne vont pas à l'école primaire (Miviludes)*
- *LA CROIX – 26.05.2010- Les écoles hors contrat se développent sans contrainte*
- *LA CROIX 07.06.2010- Un collège traditionnaliste bordelais sanctionné pour carences dans l'enseignement*

- ***Patamédecines et dérives thérapeutiques :***

- *Le Parisien – 06.01.2010 - Maurepas - Une plante toxique dans les massifs fait une victime*
- *AFP – 25.01.2010 - Grippe H1N1: des anti-vaccins déboutés*
- *AFP – 11.02.2010 - Le jeûne est une pratique en hausse, aux motivations plus personnelles et spirituelles que religieuses, qui séduit particulièrement les femmes et les intellectuels, selon une étude publiée dans l'hebdomadaire La Vie.*

- *Sciences et Avenir n°757, février 2010. Dossier « Vaincre le stress »*
- *LE POPULAIRE (édition Tulle) – 10.03.2010 Un médium condamné: « La seule justice est la justice divine ! »*
- *La Voix du Nord – 18.03.2010 - Le maire interdit une conférence prévue samedi à la Maison des associations par un mouvement répertorié comme secte*
- *Les Nouvelles Calédoniennes – 23.03.2010 - Quand les sectes tuent*
- *AFP – 18.04.2010 - David Lynch prône la méditation contre la violence dans les écoles de France*
- *France INFO 19.10.2010 - Un couple végétalien devant les assises pour la mort de leur fille*
- *AFP – 26.05.2010 - Georges Fenech se félicite du décret sur la profession de psychothérapeute*
- *La Dernière Heure – 09.06.2010 - Guérir le cancer sans médicaments*
- *Le Parisien – 25.10.2010 - L'étreinte d'Amma à Jean-Paul Huchon*

## - *L'Organisation des Témoins de Jéhovah (OTJ) :*

- *actu-chretienne.blogdirigeant.com – 12.01.2010 - Russie : le gouvernement confirme la condamnation des Témoins de Jéhovah*
- *AFP – 20.04.2010 - Prison pour l'octogénaire allemand qui voulait tuer des Témoins de Jéhovah*
- *7 sur 7 (Belgique) – 18.05.2010 - Un ado, témoin de Jéhovah, refuse une transfusion et meurt*
- *Le Monde – 29.05.2010 - Les aumôniers Témoins de Jéhovah interdits de prison*
- *La Croix – 10.06.2010 - Dissolution des témoins de Jéhovah en Russie "injustifiée" (Cedh)*
- *La Croix – 05.11.2010 - Une semaine « ordinaire » dans un camp rom*
- *RTL Info.be – 02.12.2010 - Excédé, il tire sur un membre des "Témoins de Jéhovah"*

## - *La scientologie :*

- *20 Minutes – 22.01.2010 - L'expansion de la scientologie inquiète les pouvoirs publics*
- *20 Minutes- 22.01.2010 - Retour sur le couac de la dissolution avortée*
- *AFP – 23.01.2010 - Haïti: dans les ruines, des scientologues offrent de soigner les blessés*
- *NouvelObs.com – 06.04.2010 - USA: deux plaintes dévoilent les rouages de Sea Org, le navire amiral de la Scientologie*
- *AFP – 29.06.2010 - Nice: enquête pour "blanchiment" contre un ancien responsable de la scientologie*

## - *Les Eglises Evangéliques :*

- *AFP – 23.02.2010 - Brésil: un journal gagne en justice contre une église évangéliste*
- *AFP – 10.04.2010 - Le protestantisme doit gérer sa "diversité", selon le président de la FPF*
- *La Croix – 14.06.2010 - Les évangéliques veulent exister face aux pouvoirs publics*
- *20 Minutes (Suisse) – 25.10.2010 - Le postier anti-pubs sexys traverse le désert*
- *AFP – 25.10.2010- La Verrière : trois mises en examen, la piste du diable s'estompe*
- *La Croix – 17.11.2010 - En France, un protestantisme à deux vitesses s'esquisse*

## - *Le Mouvement Raëlien :*

- *24 heures (Suisse) – 03.02.2010 - Noël et Raël ne font pas bon ménage à Vevey*
- *AFP – 25.02.2010 - Conseil de Raël à Tiger Woods: « divorce et vis des amours multiples »*
- *Dernières Nouvelles d'Alsace – 17.10.2010 - Strasbourg / Congrès « Astronomie Espace OVNI » à Strasbourg : Une opération publicitaire des raéliens.*

- *L'Opus Dei : Le Monde – 31.03.2010- Les étudiants de l'Opus Dei dénoncent les médias*

- *Le « Père » Samuel :*

- *Le soir (Belgique) – 11.02.2010- Le père Samuel sévit aussi en France*
- *La Voix du Nord – 09.03.2010 - Au nom du Père Samuel : le mari, la femme et les ténors du barreau au tribunal de police*
- *Belga – 24.11.2010 -- Theux: le Père Samuel attaque André Frédéric*
- *Belga – 25.11.2010 -- Le Père Samuel veut faire condamner le procureur du Roi de Charleroi*

- *Minh Vacma :*

- *Le Républicain Lorrain – 15.01.2010 - La victime oubliée de la secte d'Algrange*
- *Le Républicain Lorrain – 19.03.2010 Laurence Liégeois incarcérée à Fresnes*

- *Druidisme ; Satanisme... :*

- *Ouest-France – 09.01.2010 - An ti glas donne la parole aux druides samedi 16 janvier – Gourin*
- *AFP – 2.10.2010 - GB: le druidisme reconnu comme religion*
- *Ouest-France – 15.01.2010 - « Internet est une porte d'entrée au satanisme »*
- *Le Parisien – 15.06.2010 - Le festival de Heavy Metal HELLFEST gagne son procès.*
- *Metro France – 09.07.2010 - Les satanistes, rois des profanations*
- *AFP – 26.07.2010 - Des satanistes russes condamnés à de lourdes peines pour meurtres rituels*

- *La Légion du Christ :*

- *Le Monde- 06.03.2010 - Embarras au Vatican devant la double vie du Père Maciel*
- *AFP – 09.07.2010 - Pédophilie: le pape nomme un nouveau chef pour les Légionnaires du Christ*

- *Coupures de presses généralistes :*

- *AFP – 14.01.2010- Un gourou israélien arrêté pour esclavagisme et abus sexuels*
- *AFP – 08.02.2010 - Mexique, Guatemala: pour les Mayas, 2012 ne signifie pas la fin du monde*
- *France-Guyane – 25.02.2010 Maurice Saint-Pierre : « Je n'ai pas de pouvoir de Gourou! »*
- *AFP – 04.02.2010 - USA: un gourou inculpé de meurtre après une tragique "retraite spirituelle"*
- *NouvelObs.com – 25.03.2010 Les sectes sur iPhone*
- *AFP – 16.03.2010 -Italie: arrestation du gourou d'une secte soupçonné de viols de mineures*
- *AFP – 18.03.2010 - Quinze ans après, un film hommage aux victimes de la secte Aum au Japon*
- *20 Minutes – 14.04.2010 - 50.000 dollars la place dans un bunker pour survivre à l'Apocalypse*
- *Le Midi Libre – 03.06.2010 - Justice / Bulles : les « petits » gagnants mis à l'amende*
- *Le Progrès – 09.06.2010 - Maltraitances sous le voile : les parents condamnés*
- *AFP – 08.07.2010 La Russie démantèle une secte pratiquant des orgies*
- *AFP – 12.10.2010 Loiret : une association de fans de Michael Jackson veut lui vouer un "culte"*
- *AFP – 04.11.2010 - Le Vatican met en garde les évêques contre les dérives de l'Opus Angelorum*
- *La Croix – 03.12.2010 L'exorcisme à l'écoute des souffrances*

# ADFI, UNADFI et MIVILUDES

**La Libre Belgique- 03.03.2010**

*[...] La Chambre entend avancer dans la pénalisation des abus de faiblesse mentale. Le modèle français a été évoqué en commission.*

*[...] Dès 1997, le rapport de la commission d'enquête parlementaire sur le danger des sectes émettait une première recommandation visant à introduire dans le Code pénal la répression de l'abus de situation de faiblesse. [...] La commission se référait aussi à trois articles du Code pénal français qui intégraient la notion de vulnérabilité de la victime. [...]*

*[L]e moment est tout à fait opportun, "car protéger les personnes vulnérable est plus que jamais un but légitime, mais aussi parce que incriminer l'abus frauduleux de la situation de faiblesse répond à un besoin social impérieux.* ***Et ceux qui invoquent la liberté religieuse dans de tels cas ne peuvent invoquer les droits de l'homme lorsqu'ils ne les respectent pas au sein de leur organisation.*** *[...]*

**Journal du Pays Basque.com – 05.06.2010**

*[...] Jeunes et insouciants, ces ados [les élèves de terminale] ne se rendent pas forcément compte du danger que représentent les sectes. [...] Or, à l'âge fatidique d'entrée en université,* ***ces jeunes d'environ 18 ans représentent la population la plus à risque et la proie la plus facile pour les sectes****. En effet l'éloignement de la famille, la nouveauté, peuvent les rendre plus fragiles et vulnérables. [...]*

*[L]'association [l'ADFI] a mis l'accent sur les méthodes employées par les sectes. Profitant souvent d'un moment de faiblesse de la part de l'individu, les sectes arrivent subtilement à manipuler.* ***Fins psychologues et spécialistes de la communication les gourous savent employer les bons mots [...].*** *Les sectes parviennent à réaliser un véritable «lavage de cerveau», et à introduire de nouvelles valeurs et croyances dans l'esprit de leurs adeptes. P. SANTOS.*

**La Voix du Nord – 20.06.2010 Charline Delporte, une vie consacrée aux victimes des sectes.**

*Ceux qui la connaissent soulignent « sa force, son allant, son dynamisme ».*

*Elle a reçu, vendredi, la médaille de chevalier de la Légion d'honneur.*

*Charline Delporte, présidente de l'Association de défense des familles et des individus (ADFI) Nord - Pas-de-Calais - Picardie, est engagée depuis vingt ans dans l'aide aux victimes des sectes et à leurs proches. « C'est encore un sujet tabou... Elles démolissent les gens ! »*

*Dès qu'elle évoque les sectes, Charline Delporte prend un air grave.*

*Et si elle se disait, vendredi soir, « ravie d'être distinguée pour son combat », c'était avant tout « pour avoir l'occasion de parler de l'association » à laquelle elle se consacre presque chaque jour, l'ADFI Nord – Pas-de-Calais - Picardie, basée à Lille.*

*D'où vient à ce petit bout de femme l'énergie d'aider, sans relâche, les victimes des sectes, de les écouter ? C'est qu'elle-même a connu la souffrance de voir sa fille privée de sa libre pensée. [...]*

*[...]* ***Elle travaille, en lien avec les professionnels - médecins, institutions, juristes. Elle impulse des actions communes. Formule des exigences.***

***Porte une grande attention à la prévention - ainsi de la BD à destination des adolescents sortie en 2010. « Tout individu de tout âge peut être un jour victime »,*** *prévient-elle. [...]*

*A. BOURAHLA-FARINE*

***La Voix du Nord 20.06.2010***

*L'association ADFI : en lien avec la Miviludes [...]*

*Elle travaille en lien étroit avec la Miviludes, Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires. Ainsi, en 1998, Charline Delporte, présidente depuis un an de l'ADFI, a été auditionnée sur le problème crucial des sectes et de l'argent. En 2006, elle l'a été sur l'influence des sectes. Et elle a été à nouveau entendue en 2008 par George Fenech, en charge de la Miviludes, sur la question de la justice face aux dérives sectaires. [...]*

*L'importance d'articuler les compétences des professionnels et des bénévoles - qui ont une pratique empathique et réfléchie - a été rappelée lors de la cérémonie de remise de médaille de chevalier de la Légion d'honneur, vendredi soir, à la salle du Gymnase de Lille. [...]*

***AFP – 14.10.2010***

*La Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes)* ***publie jeudi un "guide de la protection des mineurs contre les dérives sectaires" qui explique comment définir, déceler, signaler ces dérives et y remédier.***

*Ce document souligne que les mineurs constituent "un public vulnérable et une cible privilégiée des mouvements à caractère sectaire", qu'ils vivent avec leurs parents eux-mêmes adeptes ou qu'ils subissent l'influence de thérapeutes ou de formateurs aux méthodes dangereuses pour leur santé physique ou mentale.*

*Edité à 4.000 exemplaires, le guide est destiné aux services de protection maternelle et infantile, aux personnels éducatifs, aux professionnels de l'action sociale, aux maires, entre autres. [...]*

*Le guide explique comment évaluer le danger moral et matériel [...]. Il rappelle aussi qu'il y a obligation de signaler la situation d'un mineur en danger auprès de l'autorité administrative (Conseil général), judiciaire (juge des enfants, procureur de la République) ou médicale. [...]*

***AFP – 14.10.2010***

*[...] L'administration multiplie les formations pour permettre un meilleur "dépistage" des dérives sectaires, particulièrement quand les mineurs en sont victimes, ont indiqué jeudi la Miviludes et la PJJ (Protection judiciaire de la jeunesse), au cours d'une conférence de presse.*

*Le président de la Miviludes (Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires), Georges Fenech, et le directeur de la PJJ, Philippe-Pierre Cabourdin, présentaient le guide de la Protection des mineurs contre les dérives sectaires publié par la Miviludes. [...]*

*Philippe-Pierre Cabourdin estime lui aussi que la dérive sectaire est "insuffisamment constatée", que peu de cas "remontent jusqu'à la justice" et qu'il faut mettre en place des formations spécifiques pour aider les personnels en contact avec les enfants à reconnaître le phénomène. La PJJ, précise-t-il, reçoit 440.000 mineurs par an, [...] [s]ur ce total, la proportion des dossiers de dérives sectaires est peu élevée parce que, "dans la plupart des cas, on sait reconnaitre la maltraitance ou la souffrance mais plus rarement son lien avec une emprise sectaire" [...].*

# Education et formation

### *The New-York Times – 18.03.2010 Les créationnistes entrent dans la danse*

*Aux Etats-Unis, les opposants à la théorie de l'évolution gagnent du terrain en liant ce débat à celui du réchauffement climatique.*
*Dans le Kentucky, un projet de loi présenté récemment veut inciter les professeurs des écoles à discuter "des points forts et des points faibles de théories scientifiques [comme] l'évolution, les origines de la vie, le réchauffement climatique et le clonage humain". [...]*
*L'an dernier, le Texas Board of Education a officiellement demandé aux enseignants de présenter tous les aspects du débat sur la théorie de l'évolution et le réchauffement climatique. En 2009, l'Oklahoma a présenté un projet de loi similaire, mais le texte n'est pas entré en vigueur. Dans le Dakota du Sud, une résolution appelant à un "enseignement impartial sur le réchauffement climatique dans les écoles publiques" a été adoptée au début du mois de mars.*
*"Le dioxyde de carbone n'est pas un agent polluant mais une substance hautement profitable à toute la vie végétale", affirment les auteurs de cette résolution.*
***Cette volonté de rattacher le débat sur la théorie de l'évolution à celui du réchauffement climatique fait partie d'une stratégie juridique. Les tribunaux américains ont en effet jugé que, en ne ciblant que la théorie de l'évolution, ses opposants violaient le principe de séparation de l'Eglise et de l'Etat.*** *En incluant le réchauffement climatique comme objet de débat en classe, les opposants à la théorie de l'évolution peuvent donc arguer qu'ils ne font que militer pour la liberté d'enseignement. [...]*
*Leslie Kaufman*

### *AFP – 30.03.2010 Formation professionnelle: la réforme « en phase d'application concrète »*

*La réforme de la formation professionnelle visant à "plus de justice" et "plus de transparence" entre en "phase d'application concrète", a annoncé mardi le secrétaire d'Etat à l'Emploi Laurent Wauquiez, selon lequel plus de 50% des décrets d'application ont été adoptés. [...]*
*La loi du 24 novembre 2009 sur l'orientation et à la formation professionnelle tout au long de la vie vise aussi "plus de transparence, avec une meilleure évaluation, un meilleur contrôle", a déclaré le secrétaire d'Etat au député UMP Gérard Cherpion, ex-rapporteur du texte.*
***"Nous avions une dérive sectaire avec une appropriation de la formation par un certain nombre de sectes. Nous allons mener une lutte acharnée sur ce sujet tout au long de l'année 2010", a promis M. Wauquiez.***

### *AFP – 7.04.2010 Plus de 13.500 enfants ne vont pas à l'école primaire (Miviludes)*

*Plus de 13.500 enfants de 6 à 11 ans ne vont pas à l'école, dont près de 1.900 ne suivent aucun programme d'éducation à distance, a annoncé mercredi Georges Fenech, président de la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes) en présentant son rapport annuel.*
*Un total de 13.547 enfants sont instruits à domicile, a-t-il précisé, dont [...] 1.392 à des organismes privés d'enseignement à domicile. 1.883 enfants n'ont pas de programme scolaire.*
*Le cas de ces enfants non scolarisés a donné lieu en 2009 à 1.626 contrôles de l'Education nationale, dont 171 ont donné des résultats "non satisfaisants", a-t-il dit. [...]*
***Cette enquête a été menée par l'Education nationale en relation avec la Miviludes pour détecter les cas d'enfants risquant d'être victimes de dérives sectaires. [...]***

***LA CROIX – 26.05.2010 Les écoles hors contrat se développent sans contrainte***

*De nouvelles écoles sont créées un peu partout en France, à l'écart de l'éducation nationale, souvent très peu contrôlées par l'État [...]*
*Si ces familles ont choisi de créer leur propre école, c'est aussi, souligne Anne-Françoise de Solere, qu'elles souhaitent « une continuité, sur le plan des valeurs, entre la maison et l'école ». Dans l'établissement sous contrat où elle enseignait précédemment, à peine deux professeurs sur dix étaient catholiques. « Je me sentais seule », confie-t-elle. Au Cours Saint-Jean-Bosco, au contraire, tout le monde, enseignants comme élèves, prend part à la prière du matin...*
*[...] « On compte – de la maternelle au baccalauréat – une quinzaine d'établissements hors contrat supplémentaires par an ; 460 écoles accueillent aujourd'hui un peu plus de 46 000 élèves », précise Anne Coffinier, la présidente de cette fondation reconnue d'utilité publique et qui œuvre en faveur du développement d'établissements « réellement indépendants ».*
***[...] De fait, il suffit de procéder à une déclaration d'ouverture auprès du préfet, des autorités académiques et du procureur de la République, qui, le cas échéant, ont un mois pour s'opposer à la création de l'établissement. Le déclarant doit aussi indiquer, plans à l'appui, dans quels locaux ce dernier sera installé. Le maire, lui aussi, peut s'opposer au lancement de l'école, mais uniquement s'il juge les lieux non conformes en termes d'hygiène, de bonnes mœurs ou de sécurité publique. Pour le reste, souligne Bernard Toulemonde, « les contrôles interviennent a posteriori ».***
*[...] D'autres contrôles s'attachent à vérifier la bonne conduite et la moralité des établissements, notamment l'absence de lien avec des groupes sectaires. Mais, comme le reconnaît un proche du ministre, ils ne sont pas réguliers. « Les inspections interviennent surtout lorsque l'établissement sollicite un contrat d'association avec l'État ou bien lorsqu'il y a plainte ou soupçon de dérive. » [...] Denis PEIRON*

***LA CROIX 07.06.2010***
***Un collège traditionnaliste bordelais sanctionné pour carences dans l'enseignement***

*Le rectorat de Bordeaux a mis en demeure jeudi 3 juin les parents d'élèves du collège Don-Bosco-Saint-Projet d'inscrire leurs enfants dans un autre établissement. Une décision prise après la diffusion de l'émission de télévision « Les infiltrés » en caméra cachée.*
***[...] Le rectorat de Bordeaux reproche au collège Don-Bosco-Saint- Projet de ne pas offrir aux enfants les conditions nécessaires à l'acquisition des sept compétences du socle commun de connaissances, comme le prévoit un décret du 5 mars 2009 du Code de l'éducation. [...]***
*Alertée pendant le tournage, l'administration a décidé d'un premier contrôle le 26 mars dans l'école et le collège. Les inspecteurs ont constaté des « carences graves », notamment « concernant l'enseignement de l'histoire et des sciences du vivant », précise Jean-Louis Nembrini, recteur de l'académie. [...]*
*Un rapport exigeant la mise en conformité des enseignements a été adressé à la direction de l'établissement le 14 avril, suivi, le 7 mai, d'une visite de contrôle dans les deux établissements. L'école a été estimée en règle, pas le collège Don-Bosco-Saint-Projet.*
***[...] Par ailleurs, le recteur promet des contrôles renforcés et inopinés pour mieux « surveiller » l'activité des écoles hors contrat.***
*[...] Sous couvert d'anonymat, certains parents d'élèves du collège se disent scandalisés et s'estiment victimes de « discrimination anti-catholique », y voyant une remise en cause du pluralisme de l'éducation. [...] Nicolas CÉSAR [...].*

# Patamédecines et dérives thérapeutiques

**Le Parisien – 06.01.2010 Maurepas - Une plante toxique dans les massifs fait une victime**

*[...] Un jeune homme de 22 ans est toujours interné dans un hôpital psychiatrique de La Verrière après avoir ingéré du datura, une plante dont les fleurs toxiques agrémentaient les espaces verts de la commune de Maurepas. [...]*
*A l'automne, ce jeune homme travaille pour la commune dans le cadre d'un emploi d'insertion.* ***« Il a repéré cette plante qui est utilisée dans certaines sociétés pour provoquer des hallucinations et des transes dans le cadre de cérémonies religieuses »****, précise une source proche de l'affaire. [...]*
*Manuel récupère des graines et confectionne une infusion. [...] Quelques heures plus tard, il est retrouvé par la police à Suresnes (Hauts-de-Seine) en plein délire. [...]. « Le jeune homme est sans doute atteint de lésions irréversibles », précise la même source.*
*Cette affaire inquiète les pouvoirs publics. « Le danger, c'est que cela devienne comme le jeu du foulard et que des inconscients se mettent à chercher cette plante toxique, classée comme un médicament, dans les bacs à fleurs pour se faire des tisanes empoisonnées », s'angoisse une autre source proche de l'enquête. [...]*

**AFP – 25.01.2010 Grippe H1N1: des anti-vaccins déboutés**

***Le tribunal de grande instance de Paris a débouté lundi l'association anti-vaccination Cri-Vie et le parti "Politique de vie" de Christian Cotten,*** *personnalité contestée considérée par certains comme un militant pro-sectes, qui voulaient faire cesser la campagne de vaccination contre la grippe H1N1, selon eux "hautement toxique".*
*Marc Vercoutère, un homéopathe président de Cri-Vie, et M. Cotten, qui était candidat aux européennes de 2009 sur la liste antisioniste de Dieudonné, avaient assigné en référé la ministre de la Santé, Roselyne Bachelot. [...]*

**AFP – 11.02.2010 FRA Le jeûne, une pratique en hausse, surtout chez les femmes**

***Le jeûne est une pratique en hausse, aux motivations plus personnelles et spirituelles que religieuses, qui séduit particulièrement les femmes et les intellectuels****, selon une étude publiée dans l'hebdomadaire La Vie.*

*[...] Parmi les motivations indiquées par les jeûneurs (plusieurs réponses possibles), la première est "purifier, désintoxiquer et revitaliser mon organisme" (60% des personnes interrogées), suivie de "prendre du recul par rapport à la vie quotidienne" (48%), "retrouver la paix intérieure" (41%), "être plus à l'écoute de mon corps" (38%).*

*"Poursuivre une recherche spirituelle ou une quête de sens", est une motivation citée par 33% des jeûneurs interrogés; "équilibrer ma relation à la nourriture" et "approfondir ma foi en Dieu" viennent ensuite à égalité (28%) juste devant "pratiquer une ascèse spirituelle et personnelle" (26%). "Réduire ma surcharge pondérale" est en queue de peloton, à égalité avec "expérimenter une nouvelle démarche en Eglise" (10%).*

*L'étude a été menée auprès de 560 personnes qui pratiquent régulièrement le jeûne dans des monastères ou des associations, lesquels constatent une affluence en hausse sensible. 71% des jeûneurs sont des femmes, 90% d'entre eux ont au moins le bac et plus de la moitié ont entre 45 et 59 ans. Enfin 69% de ces jeûneurs sont chrétiens et 27,5% sont sans religion, les 3,5% restants étant d'une "autre religion". [...]*

*Les organisateurs, eux-mêmes jeûneurs, voient ces assises comme un "moment d'échange et de partage" [...]*

***Sciences et Avenir n°757, février 2010. Dossier « Vaincre le stress »***

*[...] Fleurs de Bach, iridologie..., de multiples méthodes prétendent aider à vivre moins tendu. Visite chez un spécialiste de « médecine quantique ».*
*« Une consultation ? Généralement à Sciences et Avenir, vous traitez plutôt des sciences... bien établies ! » Pas la peine d'insister. Je n'obtiendrai pas mon rendez-vous avec ce spécialiste de « médecine quantique », louée par les tenants des méthodes alternatives comme une « révolution thérapeutique » supposée particulièrement efficace contre le stress. Alors, pas d'autre choix que de prendre l'apparence d'un anonyme dévoré par le stress ! Cette fois monsieur B., bioénergéticien à Paris, accepte de me recevoir dans son cabinet. S'il pratique bien la « médecine quantique », censée rétablir mon équilibre énergétique, il n'a - de son propre aveu - pas la moindre formation médicale. [...]*

*[...] Résultat : « C'est normal que vous soyez stressé ! [...] Tous les vaccins et les antibiotiques que vous prenez depuis l'enfance en sont la cause », m'explique monsieur B. en lançant l'impression du compte rendu complet. Un « vrai-faux » bilan de santé, caricature des résultats d'un laboratoire d'analyses médicales.[...]* ***« Cette pratique relève de l'exercice illégal de la biologie et de la médecine. En plus, il n'y a pas de spécificité entre la mesure réalisée avec un courant électrique et les différentes valeurs données par l'appareil. Ces mesures ? « interstitielles » n'ont aucune valeur en médecine ! », explique le professeur Francois Trivin,*** *qui dirige le service de biologie de l'hôpital Saint-Joseph à Paris, et vice-président du conseil national de l'ordre des pharmaciens. [...] Olivier Hertel*

***LE POPULAIRE (édition Tulle) – 10.03.2010 Un médium condamné: « La seule justice est la justice divine ! »***

*Poursuivi pour abus de faiblesse, un homme de 66 ans a été condamné, hier, à un mois de prison avec sursis et à indemniser sa victime. En 2006, il s'était fait payer 5.000 euros une « prestation » de médium. [...]*
*En février 2006, la victime est dans une situation délicate. Son mari est atteint d'un cancer du poumon, tandis que son fils est hospitalisé. « Dépressive, elle s'est tournée vers la médecine parallèle », explique le conseil de la plaignante, Me Badefort. Par personne interposée, elle entre en contact avec Bernard. [...]*
*« Ensuite, je lui ai dit qu'elle donnait ce qu'elle voulait, qu'elle n'avait qu'à le mettre dans une enveloppe ». Version contestée par une voisine présente ce jour-là, qui indique dans sa déposition que c'est Bernard qui a sollicité 5.000 euros. Les trois chèques sont encaissés le lendemain. Cher payé. Et son mari est mort trois semaines plus tard. La plainte est déposée un an après les faits.*
***Pour le parquet, l'abus de faiblesse est caractérisé. « Tous ces rituels ont fait naître dans cette famille des espoirs d'avenir meilleur. Il doit assumer sa responsabilité ».***
*Le prévenu met en avant sa bonne foi. [...] Puis il s'emporte, qualifiant le parquet de « malhonnête » et conclut : « La seule justice est la justice divine ». [...] Antoine BUSNEL*

***La Voix du Nord – 18.03.2010 Le maire interdit une conférence prévue samedi à la Maison des associations par un mouvement répertorié comme secte***

*[...] Elle est présentée par le Mouvement du Graal, « une association de recherches spirituelles » pour Daniel Bourdon, chargé de l'organisation de cette réunion.[...]*

*« Attention danger, prévient cependant Charline Delporte [...]. On est face à un mouvement répertorié en 1995 comme sectaire mais décrié encore et encore dans plusieurs rapports de la Miviludes [...] ».*

*[L]e député-maire ne l'entend pas du tout de cette oreille. « Compte tenu de la spécificité de ce mouvement répertorié dans le rapport parlementaire sur les sectes, je vais prendre un arrêté pour que cette réunion ne se fasse pas », annonce-t-il. [...]*

*[...]* ***« C'est un contre-feu. Car la semaine prochaine nous [l'ADFI NPCP] organisons à Lille notre assemblée générale. À cette occasion, nous organisons une conférence avec Antoine Guélaud****, un journaliste de TF1 qui vient de sortir le livre "Il ne m'ont pas sauvé la vie". Il raconte l'histoire d'Évelyne [...] Le livre est très clair et très net. Il montre ce qu'est le Mouvement du Graal en France. »*
*F. VAILLANT*

***Les Nouvelles Calédoniennes – 23.03.2010 Quand les sectes tuent***

*Georges Fenech, patron national de la lutte contre les dérives sectaires (Miviludes) est en visite en Calédonie. Il prête une attention toute particulière aux activités guérisseuses et à la floraison de thérapies parallèles qui ont déjà tué des malades graves, en les détournant de la médecine scientifique. En Calédonie, dix mille personnes seraient concernées par les sectes.*

***[...]Parmi les organismes et les activités sectaires en expansion, les mouvements « guérisseurs » sont à ce jour perçus comme plus dangereux que les mouvements « religieux ».***
*Les médecines et thérapies alternatives sont en pleine explosion. Certaines ont un intérêt, d'autres laissent dubitatifs. Mais le gros problème vient de l'absence de règlement de ces activités. N'importe qui peut s'autoproclamer psychothérapeute, spécialiste en relaxation, coach ou « suggestopédiste » [...].*
*P. Frédière*

***AFP – 18.04.2010 David Lynch prône la méditation contre la violence dans les écoles de France***

*Le cinéaste américain David Lynch est venu promouvoir dimanche à Lille la méditation transcendantale pour lutter contre la violence à l'école, une démarche qu'il souhaiterait expérimenter en France dans une dizaine d'établissements scolaires de banlieue.*

*Avant même l'arrivée du réalisateur, sa venue a déclenché une polémique, l'ADFI (Association de Défense des Familles et de l'Individu victimes de sectes) du Nord/Pas-de-Calais ayant mis en garde contre "ce mouvement controversé et prosélyte"[...]*

*[...] "Quelqu'un dans cette salle va avoir le courage de dire « D'accord, je vais commencer cette expérience, je me fiche de ce que vous pouvez dire »", a-t-il lancé, tel un prédicateur, à un journaliste qui lui demandait si son entreprise ne relevait pas de la manipulation mentale.*

*Alors qu'on lui fait remarquer que cette "technique" n'est pas gratuite, David Lynch déclare comme à regret que "ça devrait être gratuit", puis apostrophe une journaliste: "est-ce-qu'un enseignant mérite d'être payé?".*
*N. GUBERT.*

**France INFO 19.10.2010 Un couple végétalien devant les assises pour la mort de leur fille**

*Louise, 11 mois, est morte il y a deux ans de malnutrition. Ses parents viennent d'être renvoyés devant la cour d'assises de la Somme pour défaut de soins [...].*

*[...] Lors du procès, qui n'aura sans doute pas lieu avant la fin de l'année, le couple devrait se défendre de toute maltraitance. "Ils lisaient beaucoup de livres" explique Me Stéphane Daquo, l'avocat de la mère. "Ils privilégiaient les plantes car ils pensaient profondément que c'était bien pur la santé. Ils ont été abusé par un discours bien pensant. Ils sont tout autant victimes." [...]*

*La Miviludes, l'organisme public de lutte contre les sectes, a récemment alerté la population sur les mouvements qui prônent le jeûne ou le strict végétalisme. "Ces approches portées par la vague écologiste et la mouvance new age ont connu un réel succès ces dernières années et sont responsables de nombreuses victimes" [...].*

**AFP – 26.05.2010 Georges Fenech se félicite du décret sur la profession de psychothérapeute**

*Le président de la Miviludes Georges Fenech* ***se félicite de la publication du décret réglementant la profession de psychothérapeute*** *[...], qui permettra de "lutter plus efficacement contre le charlatanisme", dans un communiqué" diffusé mercredi. [...]*

*« A la suite de l'explosion de l'explosion de la bulle « psy », sur environ 12 millions de Français ayant recours à la psychothérapie, 2 millions sont de fait exposés à un risque d'emprise mentale et d'abandon de soins conventionnels », écrit le responsable de la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires.*

***"En effet, sur les 15.000 praticiens de la psychothérapie, environ 4.500 ne justifiaient d'aucune formation reconnue"****, explique Georges Fenech [...]*

**Le Parisien – 25.10.2010 L'étreinte d'Amma à Jean-Paul Huchon**

*[...]* ***Hier, comme prévu, plusieurs milliers de personnes se sont recueillies dans le hall Saint-Martin de Pontoise autour de cette figure incontournable de la spiritualité indienne.*** *En fin d'après-midi, Jean-Paul Huchon, le président (PS) de la région, a lui aussi fait une pause spirituelle pour se retrouver, incognito, dans les bras de cette « prêtresse de l'amour et de la compassion ».*

*« Je suis venu accompagner mon épouse, qui voulait la rencontrer. Aujourd'hui, je ne suis que son chauffeur », a confié le socialiste, juste après s'être fait enlacer. [...]*

*Amma a mis à profit sa notoriété pour créer une ONG qui s'appelle Etreindre le monde. Cette organisation, qui bénéficie d'un statut de consultant auprès des Nations unies, soutient des projets humanitaires dans le monde. La comédienne Isabelle Adjani ne s'y est d'ailleurs pas trompée. Elle a tenu à rencontrer Amma, samedi à Paris, en toute intimité.*

**La Dernière Heure – 09.06.2010 Guérir le cancer sans médicaments**

*[...] Louis Vliegen, 55 ans, est psychothérapeute mais assistant social de formation.* ***Il est poursuivi pour exercice illégal de la médecine, coups et blessures involontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner et escroquerie*** *de 1992 à 2010.*

*Il est soupçonné d'avoir dit à plusieurs clients, gravement malades, d'arrêter leur traitement médical. Une personne cancéreuse est décédée. [...]*

*[...] La juge Cabus lui a alors demandé s'il avait été adepte et même le relais en Belgique de la théorie de la biologie totale. [...] "Adepte est tendancieux et un peu fort. Je maîtrise la matière, j'en connais bien le positif et le négatif. J'ai organisé des conférences et des formations. Je me suis déjà présenté comme un décodeur psychobiologique. Je ne le fais plus car cela porte à confusion. Je me démarque de la biologie totale et de sa thématique, la déprogrammation biologique."*

*D'autres audiences sont prévues.*

*S. Rasujew*

# L'Organisation des Témoins de Jéhovah (OTJ)

***actu-chretienne.blogdirigeant.com* – 12.01.2010 Russie : le gouvernement confirme la condamnation des Témoins de Jéhovah**

*Le ministère russe de la Justice a confirmé les condamnations prononcées par la Cour suprême du pays contre les Témoins de Jéhovah.* ***Dans plusieurs villes russes, ils sont interdits, parce que considérés comme des "extrémistes religieux", annonce AsiaNews le 11 janvier.***
*Les Témoins de Jéhovah sont accusés de faire régner un terrorisme religieux dans certaines régions de la Russie. On les accuse, par exemple, d'avoir lancé lors du Nouvel An des cocktails Molotov contre un immeuble officiel proche de Volgograd [...].*

***AFP – 20.04.2010 Prison pour l'octogénaire allemand qui voulait tuer des Témoins de Jéhovah***

*Un octogénaire allemand a été condamné mardi à 11 ans de prison pour tentative de meurtre sur un groupe de Témoins de Jéhovah, en juillet 2009, alors qu'ils se réunissaient à Bielefeld (nord)*
*L'homme, âgé aujourd'hui de 83 ans, était masqué et armé d'un pistolet-mitrailleur, d'un couteau et d'un sabre de samouraï. Il avait été maîtrisé par deux membres de l'organisation. [...]*
*L'accusé, originaire de Halle (est),* ***aurait agi par vengeance, selon l'acte d'accusation, car il tenait les Témoins de Jéhovah pour responsables de la perte de contact avec sa fille qui les avait rejoints.*** *[...]*

***7 sur 7 (Belgique) – 18.05.2010 Un ado, témoin de Jéhovah, refuse une transfusion et meurt***

*Au Royaume-Uni, un garçon de 15 ans est décédé après avoir refusé une transfusion sanguine qu'il devait subir suite à un accident.* ***Joshua McAuley, témoin de Jéhovah, ne voulait pas de ce sang car sa religion l'interdit,*** *écrit le Daily Mail. [...]*
*Au Royaume-uni, une loi stipule que les médecins doivent vérifier si un enfant de moins de 16 ans est apte à refuser ou non une intervention sans l'autorisation des parents ou sans qu'ils le sachent. Apparemment, les médecins ont jugé le garçon apte. McAuley a tenu bon malgré les implorations du personnel soignant. [...] (Ch.D.)*

**Le Monde – 29.05.2010 Les aumôniers Témoins de Jéhovah interdits de prison**

*Pour le ministère de la justice, la question semble tranchée: « Il n'y a pas de raison que les Témoins de Jéhovah (TJ) aient des aumôniers spécifiques dans les prisons ».*
*[...] Engagée depuis 2003 dans une trentaine de procédures pour permettre à ses ministres du culte de pénétrer dans les établissements pénitentiaires, l'association des Témoins de Jéhovah fait de ce droit la dernière étape dans son processus de reconnaissance par les pouvoirs publics. En 2000, le Conseil d'État lui a reconnu le statut d'association cultuelle. [...]*
*Le directeur d'une maison d'arrêt a justifié ainsi son refus: « Il ne me paraît pas souhaitable que des locaux de visite très fréquentés par des familles deviennent des lieux d'exercice habituel de l'expression d'une pratique religieuse ». L'accès à une salle fermée est rarement autorisé.*
*Sollicité par l'administration pénitentiaire en avril, le président de la Miviludes,* ***Georges Fenech, évoque les « danger » que posent selon lui les TJ en termes « d'ordre public et de prosélytisme ».*** *Interrogé par Le Monde, il reconnait toutefois que ce dossier « complexe » pose la question de la neutralité de l'Etat ».*
*S. Le Bars*

**La Croix – 10.06.2010 Dissolution des témoins de Jéhovah en Russie "injustifiée" (Cedh)**

*La dissolution de la branche de Moscou des Témoins de Jéhovah est injustifiée, a jugé jeudi la Cour européenne de droits de l'homme, condamnant la Russie à lui allouer 20.000 euros pour dommage moral et 50.000 pour frais et dépens.*
***L'arrêt publié à Strasbourg conclut à la violation du droit à la liberté de conscience et de religion ainsi qu'à la liberté de réunion et d'association. Il dénonce également l'absence d'un procès équitable dans un délai raisonnable.***
*Selon la Cour, les juridictions "n'ont pas avancé de motifs pertinents et suffisants pour montrer que la communauté avait forcé des individus à rompre avec leur famille ou qu'elle avait incité ses adeptes à se suicider ou à refuser des soins". [...]*
*La Cour conclut qu'en refusant de réinscrire les Témoins de Jehovah de Moscou, les autorités moscovites n'ont pas agi de bonne foi et ont manqué à leur devoir de neutralité et d'impartialité".*

**La Croix – 05.11.2010 Une semaine « ordinaire » dans un camp rom**

*Trois mois après le début de la polémique de juillet 2010 sur l'installation des Roms en France, l'envoyée spéciale de « La Croix », Paula Boyer, a passé cinq jours dans un camp à Ormoy (Essonne) qui compte 47 caravanes. [...]*

*En début d'après-midi,* ***quatre Témoins de Jéhovah s'approchent et s'expriment en roumain. Ils viennent régulièrement ici. Pour « recruter » ? Ils se récrient. « Nous voulons annoncer la Bonne Nouvelle et faire un peu de travail social. »*** *[...]*

**RTL Info.be – 02.12.2010 Excédé, il tire sur un membre des "Témoins de Jéhovah"**

***Excédé par la démarche d'un membre des "Témoins de Jéhovah"****, un habitant d'Antoing lui a tiré dessus mercredi à l'aide d'un fusil à billes, le blessant, a-t-on appris de source policière.*
*[...] Exhibant une copie de fusil de guerre de type FAL, un fusil à billes d'une portée d'une quarantaine de mètres, l'intéressé a tiré à plusieurs reprises en direction de Jacques A., un habitant d'Antoing membre depuis de nombreuses années des "Témoins de Jéhovah". Au moment des faits, les deux hommes étaient séparés d'une dizaine de mètres. [...] Après audition par les forces de l'ordre, le tireur a été remis en liberté.*

# La scientologie

***20 Minutes – 22.01.2010 L'expansion de la scientologie inquiète les pouvoirs publics***

*[Eric ROUX] Directeur des affaires publiques de l'Eglise de scientologie de la rue Legendre (Paris, 17e), le « ministre » détaille avec assurance le bilan de son organisation. « 2009 a été une année d'expansion en France. D'un point de vue financier, l'Eglise se porte très bien. Le procès a ressoudé les adeptes. »*
*En octobre dernier, le Celebrity Center a été condamné à 600.000 euros pour « escroquerie en bande organisée ». « Ils ont fait appel. Mais c'est la première fois que la scientologie est condamnée en tant que personne morale, se réjouit Georges Fenech, le président de la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes). C'est un grand coup de semonce pour les scientologues. ». [...]*
*En ce début janvier, la scientologie estime entre 40 et 45.000 le nombre de fidèles en France. La Miviludes à 2.000 environ. [...]*

***[P]our Georges Fennech: « Cet affichage de puissance: c'est une raison de plus pour redoubler de vigilance! Tous les ans, ils annoncent de nouveaux projets... » Après Nice l'an dernier, la scientologie prophétise en effet l'ouverture de trois nouvelles Eglises à Lille, Mulhouse et Paris. Cela porterait leur nombre à quinze en France.***
*V. Vantighem*

***20 Minutes- 22.01.2010 Retour sur le couac de la dissolution avortée***

*Georges Fenech, le président de la Miviludes, trouve ça étrange.* ***« A chaque procès de la scientologie, il se passe un événement hors norme... L'an dernier, c'est carrément la dissolution qui a disparu du Code pénal !*** *» Lors du procès du Celebrity Center, le ministère public avait en effet requis la dissolution de l'association spirituelle de l'Eglise de scientologie avant de s'apercevoir quelques mois plus tard que la possibilité de dissoudre une association avait été... retirée du Code pénal. Une enquête interne à l'Assemblée nationale a conclu à une simple erreur de copier-coller lors du vote d'une proposition de simplification du droit. « Il y a une espèce de malédiction », souffle Georges Fenech.*

***Soupçonnée d'avoir infiltré les hauts lieux de pouvoir, l'Eglise de scientologie se défend.*** *« Nous avons été renvoyés devant le tribunal en octobre 2008. Or la loi a été modifiée cinq mois plus tôt, explique Eric Roux, directeur des affaires publiques de l'Eglise de scientologie de la rue Legendre. Cela veut dire qu'on aurait deviné que nous allions être jugés et donc que nous avions modifié la loi en prévision. On n'est pas devins! » Georges Fenech reste méfiant. « J'aimerais qu'on m'explique comment l'avocat américain de l'Eglise de scientologie était au courant, alors que personne en France ne l'était... » [...] V. V.*

***AFP – 23.01.2010 Haïti: dans les ruines, des scientologues offrent de soigner les blessés***

*Dans Port-au-Prince en ruines, les scientologues sont bien visibles avec leurs tee-shirts jaunes frappés du logo de la très controversée Eglise de Scientologie. Ils sont venus proposer de soigner les victimes du séisme du 12 janvier.[...]*
*"Nous sommes tous rompus au « procédé d'assistance par le toucher ». Cela consiste à rétablir la communication avec des parties du corps blessées ou malades", explique une Parisienne qui dit simplement s'appeler Sylvie. [...]*
***Et dans l'hôpital central de Port-au-Prince la présence de volontaires comme Sylvie fait grincer des dents**. A l'image de ce praticien américain qui ne souhaite pas donner son nom. "J'ignorais qu'on pouvait soigner la gangrène grâce au toucher", ironise-t-il.*
*C. ONIANS.*

***NouvelObs.com – 06.04.2010 USA: deux plaintes dévoilent les rouages de Sea Org, le navire amiral de la Scientologie***

*[...] Les plaignants sont Marc Headley et son épouse Claire, échappés en 2005 après plusieurs années d'asservissement. Ils demandent des arriérés de salaire qui pourraient au total atteindre 1 million de dollars chacun (740.000 euros). Ils affirment avoir été traités en esclaves, contraints de travailler jusqu'à 100 heures par semaine sans véritable rémunération, et menacés de travaux forcés en cas de contestation.*

*L'Eglise de scientologie a déjà été poursuivie par d'anciens membres.* ***Mais les experts jugent cette double plainte différente, car elle est la première à exploiter le droit du travail pour remettre en cause le statut d'ordre religieux dont se prévaut l'organisation de Ron Hubbard****. Une dénomination qui lui permet de traiter ses membres comme des moines, et donc de les faire travailler sans rémunération ni durée hebdomadaire légale.*

*En 2005, il a finalement pu s'enfuir, à moto et au prix d'un accident de la circulation, avec 200 dollars (moins de 150 euros) en poche. Sa femme Linda l'a imité deux semaines plus tard, faussant compagnie, lors d'une visite chez le médecin, à son "jumeau", un autre membre censé surveiller chaque adepte au cours des rares excursions autorisées. [...]*

***AFP – 29.06.2010 Nice: enquête pour "blanchiment" contre un ancien responsable de la scientologie***

*Un ancien responsable de la scientologie dans le sud de la France a été mis en examen en début de mois pour blanchiment et travail dissimulé à Nice, pour avoir proposé à des entreprises des montages fiscaux qui pourraient être illégaux, a-t-on appris mardi de source judiciaire.*
*L'homme, âgé de 53 ans, a été* ***mis en examen pour "blanchiment" et "travail dissimulé"****, et remis en liberté contre le paiement d'une caution de 25.000 euros, selon une source proche du dossier, confirmant une information du "Parisien". [...]*

*Selon une source proche de l'Eglise de scientologie,* ***le suspect serait un ancien directeur des centres de dianétiques de Nice, Marseille et La Haye, condamné en 1999 pour escroquerie*** *par le tribunal correctionnel de Marseille avec quatre autres scientologues.*

# Les Eglises Evangéliques

***AFP – 23.02.2010 Brésil: un journal gagne en justice contre une église évangéliste***

*La justice brésilienne a rejeté une demande en dommages et intérêts de* ***la principale église évangéliste brésilienne contre l'influent quotidien Folha de Sao Paulo qui avait publié un reportage sur l'empire médiatique de cette église****, a rapporté le journal mardi. [...]*

*Des pasteurs et des fidèles de l'Eglise Universelle du Royaume de Dieu avaient intenté* ***quarante-sept procès à Folha et à l'une de ses journalistes****, Elvira Lobato, après un reportage du 15 décembre 2007 sur l'empire de presse monté par les "évêques" qui contrôlent cette église pentecôtiste. [...]*
*Dans son jugement, le juge Alexandre Munoz a estimé que le reportage était "fondé sur une série de documents présentés à la justice" et que "la véracité des informations était clairement démontrée dans les documents".*

***AFP – 10.04.2010 Le protestantisme doit gérer sa "diversité", selon le président de la FPF***

*Le protestantisme doit "gérer sa diversité", a déclaré samedi le pasteur Claude Baty, président de la Fédération protestante de France (FPF) dans son discours d'ouverture de l'Assemblée générale de l'organisation qui doit étudier la représentativité de ses composantes, notamment celle des évangéliques charismatiques. [...]*

***La question qui se pose est celle des Eglises évangéliques que le Conseil national des évangéliques de France (CNEF) compte rassembler alors qu'une partie des Eglises évangéliques font partie de la FPF.*** *[...]*
*Les protestants représentent 2,1 % de la population en métropole, soit environ 1,3 million de personnes, dont un tiers de luthériens, un tiers de réformés,* ***un tiers d'"autres Eglises" (charismatiques pour la plupart)****. 350.000 protestants ne font partie ni de la FPF ni du CNEF. [...]*

***La Croix – 14.06.2010 Les évangéliques veulent exister face aux pouvoirs publics***

*[...] Le Conseil national des évangéliques de France, qui fédère 29 unions d'Églises soit 70% du monde évangélique hexagonal, était au départ une simple plate-forme de dialogue. Il réunissait de manière informelle depuis 2001 deux grandes familles évangéliques : la Fédération évangélique de France (FEF), un courant piétiste conservateur, et l'Alliance évangélique française (AEF),* ***qui rassemble aussi des Églises pentecôtistes-charismatiques****. Mais aujourd'hui, le Conseil revendique une volonté d'institutionnalisation et de représentation auprès des pouvoirs publics. [...]*
***Que la galaxie évangélique, critiquée pour son éparpillement (2200 lieux de culte et 40 dénominations), travaille à son unité, voilà qui fait l'unanimité. [...]***
*Certaines Églises évangéliques mettent en avant des différences théologiques de fond : « Pour certains, il y a des vérités sur lesquelles on ne peut transiger : ils ne peuvent admettre de partager la communion à la Cène avec des protestants libéraux qui croient que les textes bibliques sont purement symboliques ou ne lient pas le croyant dans sa foi, explique Alain Nisus, baptiste et professeur de théologie à l'Institut de Vaux-sur-Seine. Pour eux, le pluralisme a des limites. »*
*C. HOYEAU*

**20 Minutes (Suisse) – 25.10.2010 Le postier anti-pubs sexys traverse le désert**

*Il refusait de livrer des pubs sexy. L'histoire de ce jeune père de famille lausannois avait crée un gros buzz, au début du mois d'avril. Viré de la Poste après avoir refusé de livrer des pubs d'Erotik-Markt ou du mouvement raëlien,* ***qu'il jugeait contraires à ses valeurs religieuses****, Emmanuel se retrouvait au chômage, avec une femme et un bébé à charge. [...]*
***«J'admire le courage de ce monsieur, commente le secrétaire général adjoint du Réseau Evangélique Suisse, Michael Mutzner. A une époque où l'idée de sacrifice se perd, il est à contre-courant en acceptant de payer le prix de ses convictions ».*** *Il s'étonne de ce qu'aucun employeur partageant les convictions de l'ex-postier ne l'ait contacté. [...]*
*R. Pomey*

**AFP – 25.10.2010 La Verrière : trois mises en examen, la piste du diable s'estompe**

*Trois personnes, dont l'homme qui dit avoir été pris pour le diable par ses proches, ont été mises en examen lundi dans l'enquête sur la famille qui a sauté par la fenêtre d'un appartement de La Verrière (Yvelines), provoquant la mort d'un bébé. [...]*
***« Il n'y aurait aucun lien avec la religion ni avec le satanisme », a d'emblée indiqué le procureur de la République Michel Desplan, lors d'une conférence de presse****. Si les enquêteurs ont retrouvé des livres religieux dans l'appartement, cela « n'a rien d'exceptionnel pour une famille évangéliste », a-t-il insisté. [...]*
*Selon eux [des victimes], vers 4 heures du matin, Francisco serait entré dans une chambre de l'appartement où étaient regroupés ses trois belles-soeurs, un beau-frère et cinq enfants. "Armé d'un couteau", il les aurait "menacés et incités à sauter par la fenêtre", selon le procureur. [...]*
*Elle devra notamment expliquer pourquoi, lors de cette soirée, auraient été prononcés selon des témoins des phrases à connotation religieuse, notamment par une femme qui venait de sauter : "Au nom de Jésus!" et "Remercions Dieu pour cette journée".*

**La Croix – 17.11.2010 En France, un protestantisme à deux vitesses s'esquisse**

*Rendu public jeudi 18 novembre à l'occasion d'un colloque organisé par le CNRS, un sondage Ifop sur les protestants en France, [...] confirme l'émergence d'un nouveau protestantisme évangélique*
*Un protestant sur quatre assiste chaque semaine au culte (26%), un sur trois lit la Bible au moins une fois par semaine (34%) et près d'un sur deux dit prier chaque jour (45%)... Avec 39% de pratiquants réguliers, la minorité protestante, qui représente entre 2,5% et 2,8% de la population de l'Hexagone, affiche à l'évidence une bonne santé. [...]*
***Si la majorité du protestantisme français reste à dominante luthéro-réformée (56%), le sondage publié jeudi 18 novembre confirme l'importance prise par le pôle évangélique en France (environ un tiers) : une frange jeune (41% ont moins de 35 ans), plus « populaire », très pratiquante, animée du zèle des nouveaux convertis et confiante en l'avenir. [...]***
*Comment expliquer ces écarts ? Le fossé « spectaculaire » entre les chiffres de la pratique de l'Alsace Moselle (où l'on ne compte que 15% d'évangéliques) et* ***de l'Île-de-France, région qui connaît de la façon la plus manifeste les recompositions contemporaines du protestantisme – avec l'impact des protestants évangéliques et de diverses Églises ethniques*** *– illustre parfaitement, selon Jean-Paul Willaime, « le passage d'une religion par héritage à une religion par choix ». [...]*
*En réalité, les clivages ne sont pas tant politiques qu'éthiques : les écarts sont de fait particulièrement forts sur le droit à l'avortement, la bénédiction des couples homosexuels et le choix du moment de sa mort. [...]*
*C.HOYEAU*

# Le Mouvement Raëlien

***24 heures (Suisse) – 03.02.2010 Noël et Raël ne font pas bon ménage à Vevey***

*JUSTICE | Les adeptes de Raël voulaient offrir aux passants veveysans des gâteaux à Noël. La Municipalité s'y est opposée. Le mouvement a saisi la justice vaudoise. En vain.*

*Le Mouvement raëlien a notamment pour but « d'assurer les premiers contacts et d'établir de bonnes relations avec les extraterrestres ». Mais, à Vevey, l'association a été confrontée à une rencontre du 3e type. Voulant tenir stand devant le Centre commercial St-Antoine et distribuer des gâteaux peu avant Noël, les adeptes de Raël ont reçu une fin de non-recevoir.* ***Motif de la décision municipale, « l'interdiction de toute occupation du domaine public par des stands faisant du prosélytisme sectaire ou religieux ».*** *[...]*

*Dans son recours formulé contre la décision veveysanne, le Mouvement invoque la liberté d'expression ou de réunion. Or la justice a démonté l'argument, estimant que « les conditions de restrictions à ces libertés fondamentales » étaient en l'espèce « réalisées ».*

*Exit également l'invocation à l'égalité de traitement, « Vevey ayant toujours la même attitude d'interdiction d'utilisation de la voie publique pour des associations ou des mouvements qui véhiculent des messages controversés ou sujets à caution. Ce fut le cas précédemment pour la Scientologie ou Pierres Vivantes », explique le municipal Lionel Girardin. [...]*
*C. BOILLAT*

***AFP – 25.02.2010 Conseil de Raël à Tiger Woods: "divorce et vis des amours multiples"***

***Le gourou français Claude Vorilhon, alias Raël, a adressé une lettre ouverte au golfeur Tiger Woods pour lui conseiller de divorcer et vivre des amours avec plusieurs partenaires.*** *[...]*

*« [...] Je [Raël] vous encourage à explorer ce qu'on appelle de plus en plus « polyamours », autrement dit le fait d'aimer plusieurs personnes simultanément, sans jalousie",* ***affirme encore le gourou, avant d'inviter Tiger Woods à assister à un de ses séminaires fin mars.***

***Dernières Nouvelles d'Alsace – 17.10.2010 Strasbourg / Congrès « Astronomie Espace OVNI » à Strasbourg***

*Une opération publicitaire des raéliens.*

*Une cinquantaine de membres de la secte des raéliens ont « manifesté » à l'arrière du cinéma UGC Ciné-Cité hier après-midi. Le multiplexe accueille ce week-end un congrès consacré aux objets volants non identifiés (DNA Région d'hier). [...] Une cinquantaine de raéliens sont restés hier après-midi à l'extérieur du cinéma UGC Ciné-Cité, protestant contre le fait qu'ils n'étaient pas admis avec leurs signes distinctifs au congrès dédié aux OVNI qui se déroule à l'intérieur du multiplexe strasbourgeois. [...] P.Sej*

# L'Opus Dei

*Le Monde – 31.03.2010 Les étudiants de l'Opus Dei dénoncent les médias*

*Quatre mille étudiants de l'Opus Dei, rassemblés en convention à Rome,* ***ont apporté, mercredi 31 mars, leur soutien au pape Benoît XVI et mis en cause les médias "semeurs de doute et de discorde" après la révélation d'affaires de pédophilie*** *au sein de l'Eglise catholique.*

*Dans une lettre remise au pape à l'occasion de son audience générale hebdomadaire, les étudiants catholiques venus du monde entier, membres de cette association fondée en 1928, accusent une partie de la presse de mener une campagne de dénigrement contre l'Eglise.*

*[...] Les étudiants de l'Opus Dei, dans leur lettre, remarquent "que nombreux sont ceux qui profitent de certains épisodes douloureux pour l'Eglise et le pape afin de semer le doute et la suspicion".*

*"A ces semeurs de discorde nous voudrions dire clairement que nous n'acceptons pas leur idéologie (...) Nous exigeons d'eux qu'ils respectent notre foi et qu'ils nous reconnaissent le droit de vivre en tant que chrétiens dans une société plurielle", ajoutent-ils. [...]*

# Le « Père » Samuel

***Le soir (Belgique) – 11.02.2010 Le père Samuel sévit aussi en France***

*Le père Samuel, le prêtre catholique conservateur carolo, attaque en diffamation un habitant de Cambrai qui a qualifié son mouvement religieux de « sectaire » dans sa requête privée de divorce.*

*Il y a dix ans, la femme de ce Cambrésien a commencé à fréquenter les offices religieux du père Samuel à Montignies-Sur-Sambre. Petit à petit, elle s'est mise à emmener ses enfants avec elle tous les dimanches, puis à faire des dons. « Elle a dilapidé le contenu de plusieurs de nos comptes-épargnes. Elle a aussi vendu deux de nos voitures », explique-t-il au Soir.*

***L'homme a fini par introduire une demande de divorce et une requête auprès du juge pour enfants demandant que son ex-épouse ne puisse plus amener les enfants aux offices du père Samuel. Il a été débouté de cette requête « sous prétexte que Samuel n'est pas répertorié comme secte », souligne-t-il.***
*Le procès en diffamation s'ouvre le 10 mars prochain devant le tribunal de grande instance de Cambrai.*

***La Voix du Nord – 09.03.2010 Au nom du Père Samuel : le mari, la femme et les ténors du barreau au tribunal de police***

*Alain, un père de famille cambrésien, est poursuivi pour « diffamation et injure non publiques », infraction jugée par le tribunal de police de Cambrai. ... [...]*

*L'« affaire » est issue d'une procédure de divorce entamée par Alain et son épouse, adepte du Père Samuel. Dans le cadre de sa demande, Alain emploie sur sa requête en divorce des termes prompts à jeter l'opprobre sur le prêtre belge.* ***Les mots écrits le sont à usage privé. Mais l'épouse et le religieux belge décident de porter plainte.***
*Pour sa défense, ainsi que celle de l'épouse d'Alain, le Père Samuel fait appel à la grande cavalerie : Me Julien Pierre, du barreau de Liège, l'ancien avocat de Marc Dutroux, et Stefan Squillaci, avocat lillois associé de Dupond-Moretti. Des ténors du barreau au tribunal de police. Un mélange des genres dont la défense se sert. [...]*

*« C'est parce que mon client a mentionné les pratiques du Père Samuel qu'il se retrouve à la barre du tribunal. La peine encourue est une amende. Mais nous nous retrouvons face à des avocats plus que pénalistes ! » expliquait dans notre édition précédente Me Véronique Delplace, l'avocate d'Alain. Laquelle, demain matin, devrait plaider l'irrecevabilité de la plainte. [...]*
*M. R.*

***Belga – 24.11.2010 -- Theux: le Père Samuel attaque André Frédéric***

*Le Père Samuel n'est plus reconnu par l'Église catholique (Belga)*
*La Une, ce mercredi soir, diffusera un Devoir d'enquête consacré au Père Samuel.*
*Personnalité que connaît bien le député theutois André Frédéric, pour l'avoir évoqué dans son livre sur les organisations sectaires. Ce qui lui vaut d'être poursuivi en justice...*

*On aurait dû voir André Frédéric, ce mercredi soir, sur La Une, dans l'émission Devoir d'enquête. Mais le député theutois, spécialiste des sectes, a été " gommé " du montage; l'équipe de la RTBF se focalisant sur le volet escroqueries à charge du Père Samuel et non plus sur le harcèlement juridique qu'il exerce régulièrement.*
*Du harcèlement, le député PS de Theux aurait pu en parler: le Père Samuel a introduit une action en justice contre lui, sur un chapitre du livre sorti en mars dernier et lui étant consacré.*
*Le Père Samuel et ses avocats réclament 25.000 € plus 500 € par livre non retiré de la vente.*
*La 1re audience a été fixée au mois de mars... 2012!*

*Le Père Samuel est pour sa part poursuivi " pour escroqueries, détournements et blanchiments d'argent, violation du secret professionnel, exercice illégal de la médecine, attentats à la pudeur, viols, célébration illégale de mariages, au total 13 chefs d'inculpation ", précise la RTBF.*
*(Plus d'informations dans notre édition Meuse Verviers du mercredi 24)*

***Belga – 25.11.2010 -- Le Père Samuel veut faire condamner le procureur du Roi de Charleroi***

*Le Père Samuel monte encore une fois au créneau... (BELGA)*
*L'émission Devoirs d'enquête de la RTBF diffusée mercredi soir a suscité une vive réaction du Père Samuel. Il estime que le Procureur du Roi de Charleroi, Christian De Valkeneer a " bafoué la présomption d'innocence " en s'exprimant hors du Palais de Justice.*

*Les avocats du père Samuel ont réagi jeudi à l'émission de la RTBF consacrée, mercredi soir, au père Samuel et aux plaintes dont il fait l'objet, ainsi qu'aux poursuites dont il est la cible de la part du parquet de Charleroi.*
*Les défenseurs du père Samuel parlent d'une émission" unilatérale, subjective, pleine d'affirmations erronées et de calomnies. "*

*Dans un communiqué de presse, la défense du père Samuel s'en prend également à Christian De Valkeener, le procureur du Roi de Charleroi. Selon les avocats du père Samuel, M. De Valkeener " a mené un débat public, en dehors du prétoire du Palais de Justice. Il a bafoué la présomption d'innocence. Il n'a pas tenu compte d'une instruction qui est loin d'être terminée et des centaines de pièces qu'a déposées le père Samuel. L'attitude du Procureur du Roi Christian De Walkeneer est inadmissible. Et le père Samuel a bien l'intention d'utiliser toutes les ressources légales pour faire condamner le chef du parquet de Charleroi », a indiqué sa défense.*

*Contacté par l'agence Belga, le procureur du Roi de Charleroi s'est déclaré jeudi " serein ", en rappelant qu'il s'était contenté de rappeler le contenu des réquisitions dont le père Samuel fait l'objet, sans plus.*

# Minh Vacma

***Le Républicain Lorrain – 15.01.2010 La victime oubliée de la secte d'Algrange***

***Après l'arrestation du gourou Alain Schmitt, elle s'est décidée à témoigner**: une jeune femme de 24 ans, originaire de Moyeuvre-Grande, a passé vingt-deux jours dans la secte Minh Vacma. [...]*
*[...] Et remuer ses souvenirs de recluse malgré elle fait remonter à la surface tout ce qu'elle a tenté de refouler au fil des ans. **Jusqu'à ne pas s'afficher comme victime, ni faire valoir ses droits en justice. Pire, elle n'a même jamais porté plainte.** « Trop peur », répète-t-elle en boucle. [...]*

*En décembre 2004, lorsqu'elle croise une des adeptes à la gare de Luxembourg, la Moyeuvrienne n'est pas très vaillante. Malade au long cours ¬ la secte lui soustrait son traitement immédiatement ¬, en rupture de ban familial, paumée. Une proie facile. « Alors que je m'étais engueulée avec ma mère, à deux jours de Noël, j'ai appelé et ils sont venus me chercher à quatre. Quatre femmes. Elles m'ont fait miroiter un soutien. » [...]*

*Jennifer est désormais sous influence. De l'organisation «en cercle » qui tient lieu de «voie vers la sérénité» et se termine immanquablement par du sexe, elle ne veut rien dire de précis.*

*Juste cette phrase du gourou : « On va te préparer pour avoir des rapports avec des hommes », lui aurait-il dit. Un jour, vient la punition de trop : « J'avais des ampoules aux mains, aux pieds et on m'a ordonné de laver les six voitures. Là, j'ai décidé de m'enfuir. J'ai fait du stop et je suis arrivée dans un café. Là, j'ai vu passer les six voitures avec tout le monde à bord. Ils me cherchaient. »*
*A. MORVAN*

***Le Républicain Lorrain – 19.03.2010 Laurence Liégeois incarcérée à Fresnes***

*Alors que le gourou Alain Schmitt refuse toujours son extradition, sa compagne Laurence Liégeois est rentrée en France. Cueillie par la police à sa descente d'avion à Orly, elle est incarcérée à Fresnes. [...]*

***Pour Me Gérard Kremser, sa cliente « paie aujourd'hui au prix fort d'avoir suivi [Alain Schmitt] et en se soustrayant à la justice française en 2005, constamment entre le marteau et l'enclume, la loi et sa fidélité à cet homme.** Sans cette fuite, elle pouvait s'en sortir sans grand dommage, car sa responsabilité est limitée ».Il espère néanmoins que la situation de sa cliente évoluera « dans le bon sens ».*

*En effet, compte tenu de sa condamnation ¬ quinze mois de prison ¬ **elle devrait accéder à un aménagement de sa sanction (semi-liberté...),** prévu pour les peines inférieures à deux ans de prison selon les récentes dispositions introduites dans la loi à l'initiative de la garde des Sceaux, Michèle Alliot-Marie.*
*A. MORVAN*

# Druidisme ; Satanisme...

***Ouest-France – 09.01.2010 An ti glas donne la parole aux druides samedi 16 janvier – Gourin***

*L'association An ti glas propose une conférence sur un thème généralement à peine abordé du bout des lèvres : le druidisme. « Qu'est ce qu'un druide en 2010 ? Qu'est-ce qu'il fait ? Le druidisme est-il une religion ? Une secte ? Voilà quelques questions que se pose le grand public. Encore très mal connu, le druidisme véhicule ou des images d'Epinal généreusement fournies par une célèbre bande dessinée, ou des fantasmes plus ou moins fondés allant du docteur miracle au prédicateur omniscient », explique Gilles Bolzer, le président d'An ti glas.*
*Per Vari Kerloc'h, 6 e Grand Druide de la Gorsedd de Bretagne depuis 2008,* ***s'emploie à tordre le cou aux idées reçues et à présenter le mouvement qu'il dirige tel qu'il est et tel qu'il se revendique.***

***AFP – 2.10.2010 GB: le druidisme reconnu comme religion***

*[...] Le Réseau des druides (Druid Network), une organisation réunissant les adeptes du druidisme dans le monde, a reçu le statut d'œuvre de bienfaisance, en tant qu'organisation religieuse, conféré par la Charity Commission (Commission des organisations caritatives).*
*Dans sa décision, dont l'AFP a obtenu une copie, la Commission estime que "le Druid Network a été établi dans des buts exclusivement caritatifs en vue de la promotion de la religion et dans l'intérêt public". Le réseau pourra ainsi bénéficier d'un statut fiscal très avantageux. [...]*
*Il s'agit du premier culte païen à être reconnu comme "religion" au Royaume-Uni. [...]*

***Ouest-France – 15.01.2010 « Internet est une porte d'entrée au satanisme »***

*Jacky Cordonnier, du Conseil d'orientation de la mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires.*
***Les jeunes sont une cible sensible chez les mouvements déviants.*** *Explication de texte et mise en garde par un spécialiste des dérives sectaires au lycée professionnel Saint-Joseph.*
*Ces jeunes que vous rencontrez dans les lycées, les sentez-vous en danger ou pas ?*
*Mon action est ici évidemment préventive, mais il est certain que le sectarisme, le fanatisme, le religieux, le communautarisme prospèrent sur le terreau de la jeunesse. [...] Donc, c'est évident qu'ils représentent des cibles potentielles.[...]*
*Comment décririez-vous une attitude ou une pensée satanique ?*
***La mouvance satanique apparaît à travers des croyances dans certaines idéologies [...] Ce mouvement n'est pas du tout un bloc homogène. [...]***
*La Bretagne n'est pas une terre à risque, mais c'est un terroir où s'est exercé un fort paganisme lié à des croyances ethniques et druidiques qui semblent renaître aujourd'hui. Mais d'autres territoires connaissent ce phénomène, comme la Franche-Comté.[...]*
***Internet est sûrement aujourd'hui, et de très loin, la plus grande porte d'entrée vers les mouvances sataniques.***
***Un jeune, seul dans son coin, derrière un ordinateur, peut tout à fait entrer dans une dérive sectaire, se retrouver en totale incapacité de réagir et ne plus se rendre compte de la spirale dans laquelle il est entraîné.***
*Recueilli par J. GAZEAU.*

***Le Parisien – 15.06.2010 Le festival de Heavy Metal HELLFEST gagne son procès.***

*Le plus grand festival musical de heavy metal de France, Hellfest, n'aura pas à fournir les textes et les traductions des chansons des 114 artistes qui se produiront sur ses scènes, du 18 au 20 juin à Clisson (Loire-Atlantique). Le tribunal de Nantes a rejeté la demande de la Confédération des association catholiques (CNAFC). [...]*

*La confédération agissait afin de « prévenir toute atteinte aux intérêts spirituels, moraux et matériels des familles, et exercer sa vigilance sur des agissements ou des messages qui pourraient attenter aux droits de l'homme, aux libertés fondamentales ou pourraient être considérés comme incitatifs à la violence », peut-on lire sur son site. [...]*

***« L'action judiciaire a eu le mérite de rappeler à l'organisation du festival ses responsabilités », ajoute-t-il**, soulignant que la démarche n'avait pour but « ni de censurer, ni d'interdire » la tenue du festival. L'avocat a précisé que l'association n'allait pas engager de nouvelle procédure d'ici le festival mais « nous resterons vigilants ».*

***En mars, la charge était venue de Philippe de Villiers et de Christine Boutin. En pleine campagne des élections régionales**, le premier avait dénoncé le soutien de la patronne du Poitou-Charente, Ségolène Royal, à un « festival sataniste » tandis que la seconde avait pris la plume pour demander à une marque de bière, sponsor du festival, de se retirer. [...]*

***Metro France – 09.07.2010 Les satanistes, rois des profanations***

*46 actes sataniques ont été recensés depuis janvier. Les lieux de culte chrétiens sont les premiers visés par les profanateurs. [...]*
***Selon des chiffres de la Miviludes, les cimetières et les lieux de confessions chrétiens représentent à eux seuls 90 à 95 % des théâtres de profanations**. [...]*
*"Le ressenti est sans doute différent **pour les lieux chrétiens, on va davantage parler d'actes à connotations sataniques.** Ce sont des dérives que l'on connaît mal, et que l'on ne sait pas trop comment combattre. Pour les lieux juifs et musulmans, les profanations prennent un caractère raciste et antisémite, contre lequel il est plus simple de s'opposer". [...]*
*Repères. Mouvement qualifié de marginal il y a encore dix ans, le satanisme fait davantage parler de lui chaque année. Si en 2005, les actes de profanations à caractère sataniste représentaient 39 des 208 délits enregistrés, ils n'ont cessé d'augmenter au fil des années. [...] "**Ce sont des petits groupes de 2 à 4 personnes, généralement âgés de 15 à 25 ans**" expliquait jeudi un magistrat spécialisé. "**Ils sont habités d'une volonté de faire mal à la communauté**, n'hésitant pas à brûler les chapelles", ajoute t-il. Selon plusieurs estimations, 20 000 personnes seraient concernés par ces mouvements en France.*
*A. Cadorel*

***AFP – 26.07.2010 Des satanistes russes condamnés à de lourdes peines pour meurtres rituels***

*Six jeunes Russes satanistes ont été condamnés lundi à des peines allant jusqu'à 20 ans de prison pour les meurtres rituels de quatre adolescents, qu'ils avaient tués en 2008 dans une forêt avant, selon la presse locale, de les découper et de les manger en partie.[...]*
*Après avoir tué leurs victimes, **les jeunes gens qui se réclamaient eux-mêmes d'une secte sataniste, les démembraient, ensuite cuisinaient et mangeaient des parties de leurs corps**, a rapporté le quotidien populaire Komsomolskaïa Pravda, citant les enquêteurs. [...]*
*Un [...] membre du groupe a été reconnu irresponsable et contraint à un traitement psychiatrique. [...]*

# La Légion du Christ

***Le Monde – 06.03.2010 Embarras au Vatican devant la double vie du Père Maciel***

*Pédophile, morphinomane, père prolifique et maintenant incestueux : le scandale enfle autour de Marcial Maciel, le prêtre mexicain fondateur de la Légion du Christ,* ***une congrégation jadis influente auprès du Vatican, du temps du pape Jean Paul II.*** *[...]*

*Deux ans après la mort de Marcial Maciel, fin janvier 2008, qui s'était retiré en "pénitence" sur décision du Vatican,* ***deux de ses fils dénoncent les viols et autres abus dont ils auraient été victimes de la part de leur père****, surtout quand ils voyageaient ensemble. [...]*

*Le pouvoir de séduction de Marcial Maciel lui a permis d'accumuler une fortune considérable, gérée dans une grande opacité, et de tisser un vaste réseau de complicités. Très conservatrice, la Légion est implantée dans vingt-deux pays et a ouvert des dizaines d'institutions éducatives destinées en priorité aux élites. [...]*

***Le Père Maciel a longtemps semblé intouchable.*** *Les pressions ont été très fortes contre les médias mexicains qui ont commencé à aborder ce sujet tabou [...].*
*Joëlle Stolz.*

***AFP – 09.07.2010 Pédophilie: le pape nomme un nouveau chef pour les Légionnaires du Christ***

*Le pape Benoît XVI a nommé vendredi un nouveau chef à la tête de la congrégation des Légionnaires du Christ [...] Ce "délégué pontifical", appelé à diriger cette Congrégation catholique ultra-conservatrice, sera Mgr Velasio De Paolis, 74 ans, archevêque italien de Telepte (Tunisie), et président de la Préfecture (département) des affaires économiques du Saint Siège, indique le Vatican dans un bref communiqué.*

*Benoît XVI, confronté aux scandales de pédophilie de la part des prêtres et des religieux en Europe et en Amérique,* ***avait décidé début mai de reprendre le contrôle de cette congrégation. [...]***

*[Le père MACIEL] Mort à 87 ans en janvier 2008 aux Etats-Unis, il est également accusé d'abus sexuels par certains de ses autres enfants présumés et huit anciens séminaristes. [...].*

# Coupures de presses généralistes

***AFP – 14.01.2010 Un gourou israélien arrêté pour esclavagisme et abus sexuels***

*La police israélienne a annoncé jeudi avoir arrêté le dirigeant d'une secte soupçonné* ***d'esclavagisme et d'abus sexuels*** *à l'encontre de dizaines de femmes et enfants.*

*Goel Ratzon, 59 ans,* ***est accusé d'avoir séquestré 17 femmes et 40 enfants dans plusieurs appartements de la région de Tel Aviv****, selon un porte-parole de la police israélienne, Micky Rosenfeld. [...]*

*M. Ratzon est* ***connu depuis des années comme le gourou d'une secte dont les adhérents, toutes des femmes, affirmaient l'aduler, avaient des relations sexuelles avec lui et accouchaient de ses enfants****. Il aurait au total des dizaines de femmes et d'enfants, selon les médias israéliens. [...]*

***AFP – 08.02.2010 Mexique, Guatemala: pour les Mayas, 2012 ne signifie pas la fin du monde***

*Les Mayas du Mexique et du Guatemala, héritiers de l'ancien empire maître d'une partie de l'Amérique centrale, ne prévoient pas pour 2012 l'apocalypse, contrairement à ce qu'annonce le film américain "2012", selon les premiers résultats d'une étude menée par des scientifiques mexicains. [...]*

*"Dans la manière de penser des Mayas, c'est seulement une période cyclique qui prend fin, et ils n'ont jamais envisagé cela comme une date catastrophique", explique-t-il. [...]*

***La préoccupation majeure de l'équipe de chercheurs est que des sectes religieuses utilisent cette "prédiction apocalyptique" pour pénétrer les communautés indigènes.***
*"Il y a des exemples récents de telles utilisations par les sectes pour inciter à des suicides collectifs", rappelle M. Bernal.*
*Jennifer GONZALEZ*

***France-Guyane – 25.02.2010 Maurice Saint-Pierre : « Je n'ai pas de pouvoir de Gourou! »***

*Le procès en appel de l'église du Christianisme céleste à laquelle appartiennent quatre accusés a débuté hier matin par l'étude de leurs personnalités. Tous ont réfuté les analyses de l'expert psychiatre. [...]*
*ASSISES. Les faits :* ***Roger, un garçon âgé de 15 ans a été retrouvé mort dans une église de la cité Césaire à Cayenne le 3 janvier 2005. Sa mère l'avait laissé là pour tenter de le faire guérir de son épilepsie par des prières****. Mais la brutalité à laquelle l'adolescent a été soumis a eu l'effet contraire. On l'avait attaché et bâillonné sur une croix. [...]*

**AFP – 04.02.2010 USA: un gourou inculpé de meurtre après une tragique "retraite spirituelle"**

*[...] Le gourou auto-proclamé James Ray, célèbre pour ses nombreux best-sellers sur la spiritualité, a été arrêté et écroué à Prescott (Arizona), a déclaré le shérif du comté Yavapai.*

*[...]Trois personnes étaient mortes et dix-neuf autres avaient été hospitalisées en octobre dernier, après avoir participé, **au terme de 36 heures de jeûne, à une "cérémonie de purification"** à l'Angel Valley Retreat Center, près de la ville de Sedona. La "cérémonie", présidée par James Arthur Ray, s'était tenue dans un sauna de fortune -- une fosse circulaire creusée à même le sol, couverte de bâches et chauffée par des pierres brûlantes.*
*Environ 60 personnes, **ayant payé chacune au gourou la somme de 9.000 dollars**, avaient participé à cette retraite. [...]*

**NouvelObs.com – 25.03.2010 Les sectes sur iPhone**

*Des organisations considérées comme sectaires commencent à apparaître dans les applications pour iPhone d'Apple. [...]*
*« Il y a une application pour à peu près tout» vante la publicité d'Apple pour son iPhone. Effectivement, même pour les mouvements considérés comme sectaires.*
*Ainsi, **les Témoins de Jéhovah peuvent-ils télécharger MyTime (Gratuit) pour gérer de façon efficace leurs visites à domicile ou les séances d'étude**. L'application consiste à créer des fiches détaillées sur les contacts établis: nom, prénom, adresse, téléphone, email, la raison de la visite (étude de la Bible, premier contact), les publications laissées (magazines, DVD, tracts et autres livres diffusés par la secte...) etc... [...]*
*La Scientologie a droit, elle aussi, à des applications sur iPhone. Toutes ne lui sont d'ailleurs pas favorables. [...] O. Hertel Sciences-et-Avenir.fr*

**AFP – 16.03.2010 Italie: arrestation du gourou d'une secte soupçonné de viols de mineures**

*La police italienne a annoncé avoir arrêté mardi à Rome **un prétendu gourou d'une secte "New Age", accusé d'avoir violé de très jeunes filles et d'avoir abusé de la crédulité de leurs parents en se faisant remettre de l'argent**.[...]*
*Danilo Speranza, 62 ans, chef de la secte Re Maya, qui compte quelque 1.000 adeptes, a été arrêté pour abus sexuels et fraude et risque également une inculpation pour esclavage, a indiqué dans un communiqué Lavinia Mennuni, [...] selon divers témoignages, l'homme aurait violé "au moins 20 fillettes âgées de 10 à 12 ans". [...]*
*Danilo Speranza justifiait ses relations sexuelles avec les petites filles en **expliquant qu'il modifiait de la sorte "le karma négatif" de ses victimes en leur transmettant "son ADN sain et curatif"**, écrit le procureur chargé de l'affaire dans les justificatifs du mandat d'arrêt. [...]*

**AFP – 18.03.2010 Quinze ans après, un film hommage aux victimes de la secte Aum au Japon**

*Quinze ans après la pire attaque terroriste de l'histoire du Japon perpétrée par la secte Aum dans le métro de Tokyo, la veuve d'une des victimes sort un film pour en "transmettre les leçons aux jeunes". [...]*
*Bien avant l'attaque du métro de Tokyo, la secte avait déjà commis meurtres et enlèvements, fabriqué bombes et armes chimiques, disséminé du gaz sarin dans la ville de Matsumoto (centre), tuant sept personnes. Elle aurait même cherché à utiliser le virus Ebola. [...]*
***Le culte qui s'est rebaptisé "Aleph" n'a pas été interdit**, au nom de la liberté de religion. Les autorités lui ont toutefois interdit de poursuivre l'enseignement destructeur de l'ancien gourou et surveillent de près ses activités. **La figure de Shoko Asahara reste néanmoins révérée parmi les disciples**, quelque 1.500 personnes au Japon et 200 en Russie.*
*H. HIYAMA*

***20 Minutes – 14.04.2010 50.000 dollars la place dans un bunker pour survivre à l'Apocalypse***

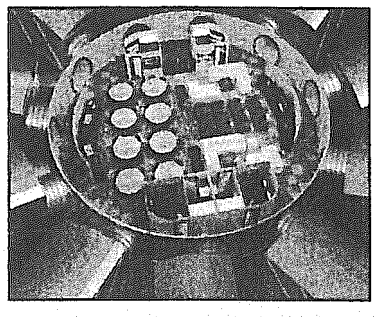

*[...] Ces dernières semaines, la société californienne Vivos crée son petit buzz dans les médias américains, avec des reportages notamment diffusés sur NBC et sur NPR (radio publique). Elle veut construire 20 bunkers souterrains, pouvant abriter 200 personnes chacun, avec assez de réserves pour survivre pendant un an à une catastrophe majeure. Coût? 10 millions de dollars l'unité, soit 50.000 dollars (35.000 euros) pour réserver sa place. Selon les médias américains, 1.000 personnes seraient déjà sur les rangs. [...]*

***Le Midi Libre – 03.06.2010 Justice / Bulles : les « petits » gagnants mis à l'amende***

*[...] Six personnes étaient poursuivies pour avoir gagné des milliers d'euros* ***dans ces chaînes d'argent qui ont déferlé dans la région et qui ont fait des milliers de victimes*** *[...]. [C]'était une toute petite partie, la base de ce système qui était jugée.* ***Des "monsieurs" et "madames" tout-le- monde*** *qui ont cru à l'argent gratuit et qui ont certes "touché" des enveloppes garnies de billets mais bien moins que les grands organisateurs qui tiraient les ficelles. [...]*
*Y. PHILIPPONNAT*

***Le Progrès – 09.06.2010 Maltraitances sous le voile : les parents condamnés***

*Leurs cinq enfants étaient dans une situation d'extrême danger selon les médecins, à cause d'une* ***conception islamique délirante****. [...]*
*Malformations, douleurs, retards psychologiques : « Un constat médical effrayant », selon les experts. De multiples interventions de médecins, de services sociaux et de magistrats, ont découvert la situation d'une famille évoluant en vase clos, sous l'autorité d'un père qui appliquait une conception toute personnelle de rigoureux préceptes islamiques. Le dossier aurait pu raviver un débat de société, en pleine actualité sur la burka. A l'audience, où l'épouse et la fille aînée, devenue majeure, étaient apparues tout de noir voilées de la tête aux pieds,* ***le dossier a dévoilé une dérive familiale d'ordre sectaire plutôt qu'une question purement religieuse****. Les enfants évoluaient dans un appartement aux vitres opaques. Ils étaient privés de scolarité, ce qui a d'ailleurs valu au père une condamnation pour « non-respect de l'obligation scolaire ». [...] R. S.*

***AFP – 08.07.2010 La Russie démantèle une secte pratiquant des orgies***

*[...] Les adeptes de la Fondation pour l'amélioration du soi « étaient encouragés et sous pression psychologique pour* ***qu'ils aient des rapports sexuels sans limites les uns avec les autres, y compris en présence de mineurs*** *», ont indiqué les enquêteurs de la région d'Orenbourg (sud). [...]*
***La Russie a vu un grand nombre de sectes gagner des adeptes après la chute de l'URSS en 1991.***
*Entre 2007 et 2008, un culte chrétien orthodoxe a ainsi passé huit mois dans un bunker souterrain, croyant que la fin du monde approchait. En Sibérie, Vissarion, un ancien policier se présentant comme la réincarnation de Jésus, a rassemblé autour de lui des milliers de fidèles.*

***AFP – 12.10.2010 Loiret : une association de fans de Michael Jackson veut lui vouer un "culte"***

*Une association de fans de Michael Jackson a déposé mardi à la sous-préfecture de Montargis* ***des statuts pour devenir "cultuelle" dans l'espoir de lui créer un lieu de culte****, d'avoir accès au dossier sur sa mort et à son mausolée en Californie, a-t-on appris auprès de son avocat. [...]*

*Mme Walter a expliqué qu'elle souhaitait en outre créer un lieu de culte pour les fans de Michael Jackson, que* ***beaucoup vénèrent comme un dieu****, tout en se défendant de vouloir créer "une secte".*

***AFP – 04.11.2010 Le Vatican met en garde les évêques contre les dérives de l'Opus Angelorum***

*La Congrégation pour la doctrine de la foi met en garde les évêques du monde entier contre les déviances de l'association Opus Angelorum, qui promeut la dévotion envers les anges, dans une lettre circulaire rendue publique jeudi.*

*[L]e cardinal William Levada, préfet du dicastère en charge des questions doctrinales, affirme que certains membres de cette association - y compris des prêtres - mènent des "activités perturbatrices de la communion ecclésiale". [...]*

*La lettre met vivement en garde les évêques sur le fait que, "ces dernières années, un certain nombre de membres de l'Opus Angelorum (...) n'ont pas accepté les normes établies (...) et aspirent ou travaillent à rétablir ce qui à leur avis serait la « vraie Opus Angelorum », c'est-à-dire un mouvement qui professerait et pratiquerait tout ce qui est interdit" par les documents du Vatican.*

*"La propagande en faveur de ce mouvement déviant qui est en dehors de tout contrôle ecclésiastique se fait de manière très discrète et se présente comme s'il était en pleine communion avec l'Eglise catholique", note le cardinal Levada [...]*

***La Croix – 03.12.2010 L'exorcisme à l'écoute des souffrances***

*Depuis vingt ans, le P. André assure le ministère de prêtre exorciste dans le diocèse de Nîmes. Alors que la presse se fait l'écho de cas spectaculaires, ce prêtre témoigne qu'il s'agit avant tout d'un ministère d'écoute. [...]*
*Le P. André l'écoute pendant plus d'une heure avant de la bénir. Il lui a aussi conseillé d'aller voir un psychiatre. « On croit souvent à tort qu'on est ensorcelé. Certains cas relèvent de la médecine », explique le prêtre, sans perdre le sourire. [...]*
*Lui-même se situe entre deux courants de l'exorcisme : les « diabolisants », qui voient le diable partout, et les « psychologisants », qui expliquent tout par des maladies mentales. Il confie « croire au diable, un non-être », mais pas comme il croit en Dieu. [...]*
*Et le nombre de demandes de rendez-vous augmente après chaque émission télévisée consacrée au diable ou au paranormal. « C'était notamment vrai après l'émission "Mystères", diffusée il y a plusieurs années sur TF1 », raconte encore le P. André. [...]*
*[...] Ils [des visiteurs] sont déjà passés entre les mains de guérisseurs, gourous, cartomanciens. [...] J. DURIEZ*

# Emissions télévisées et diffusées sur les radios

NB : Ce recueil n'est pas exhaustif.

- **10.02.2010, RTBF-La Une (Belgique) (télévision)**

Diffusion du **documentaire « L'opus Déi, une croisade silencieuse »** (60 minutes) (réalisé par Said Cares Marcela de Certeau Jean). Thème : l'Opus Déi, généralités.

- **07.04.2010, Europe 1 ; France Info (radio) et France 3 et LCP (télévision). Les JT des grandes chaînes (TF1, France 2, France 3, M6).**

Diverses émissions accompagnant **la sortie du rapport annuel de la MIVILUDES**. Thème : néo-chamanisme et nutrition.

- **08.04.2010, LCI et France 5 (télévision)**

Idem précédemment.

- **16.03.2010, France 2 (télévision)**

Diffusion du **magazine « Prise Directe »** (115 minutes). Thème : la mémoire, les faux-souvenirs induits.

- **27.04.2010, France 2 (télévision)**

Diffusion du **magazine « Les infiltrés »**. Thème : l'extrême droite (paroisses intégristes, catholiques intégristes, etc).

- **17.05.2010, France 2 (télévision)**

Diffusion du **magazine « Complément d'enquête »**. Thème : les médecines alternatives.

- **27.05.2010, Europe 1 (radio)**

Diffusion de **l'émission « Café Crime »** (1h30). Thème : La scientologie (présence de Georges FENECH).

- **27.05.2010, France 2 (télévision)**

Diffusion du **magazine « Infrarouge »** (94 minutes). Thème : la scientologie.

- **25.09.2010, France 2**

Diffusion du **magazine « Envoyé Spécial : la suite »**. Thème : le parcours de victimes de l'OTJ.

- **14.10.2010, TF1, France 2, France 3, M6, LCP (télévision) ; France Inter et RTL (radio)**

Diverses émissions accompagnant **la sortie du « guide de la protection de l'enfance face aux dérives sectaires » de la MIVILUDES**. Thème : la protection des mineurs.

- **04.11.2010, France 2 (télévision)**

Diffusion du **magazine « Envoyé Spécial »** (réalisé par Eléonore GAY et Guillaume LHOTELLIER). Thème : nutrition, jeûne.

# Ouvrages parus cette année

- **Amoreena WINKLER** – *Purulence*, éditions Ego comme x, octobre 2009. Récit, les Enfants de Dieu.

- **Anne BASC** - *Les frissons du Temple d'Hadès*, éditions Edilivres, janvier 2010. Roman (polar)

- **Natalie DE REUCK** – *On a tué ma mère*, éditions Buchet-Chastel, janvier 2010. Enquête journalistique.

- **Isabelle DE ROUX et Karine SEGARD** – Ma famille, mes fantômes, éditions Albin Michel, mars 2010. Enquête/analyse.

- **MIVILUDES** – *Rapport au Premier Ministre 2009*, éditions La Documentation Française, avril 2010.

- **Sarah CHICHE** – *L'emprise*, éditions Grasset, avril 2010. Roman.

- **MIVILUDES** – *Guide. La protection des mineurs contre les dérives sectaires*, éditions La Documentation Française, octobre 2010.

## A qui s'adresser ?

**Si vous avez un doute** à propos d'un groupe, d'une association ou d'une organisation…
**Si vous pensez qu'un membre de votre entourage** (famille ou amis), pourrait être concerné…

L'ADFI

- Vous propose des rendez-vous personnalisés – Répondeur 24h/24
- Vous accueille, vous écoute, vous aide sur rendez-vous
- Vous propose une large documentation (bibliographie, vidéothèque)
- Vous informe par des conférences
- Un service d'accompagnement psychologique et juridique
- Un service d'entraide entre victimes de secte et parents concernés

L'objet statutaire de l'ADFI « non confessionnelle, apolitique et aphilosophique a pour but:
de prévenir et de défendre les familles et l'individu contre ***l'emprise et*** les pratiques ***dommageables*** exercées par ***des personnes physiques ou morales (groupes, mouvements ou organisations… )*** et qui, quelles que soient l'appellation et la forme sous laquelle elles sont mises en oeuvre, ***portent atteinte*** aux droits de l'Homme et aux libertés fondamentales définies par la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

*Extrait de l'article 2 des statuts de l'ADFI Nord Pas de Calais Picardie, modifiés le 14 mai 1998 (J.O. du 13.06.1998) et le 24 juin 2010 (JO du 07.08.2010), association régie par la loi de 1901 déclarée à la Préfecture du Nord le 9 juillet 1975 (J.O. du 02.08.1975)*

Membre de l'**UNADFI** reconnue d'utilité publique
CENTRE D'ACCUEIL, D'INFORMATION ET DE PREVENTION
ADFI Nord-Pas de Calais-Picardie
19, Place Sébastopol – 59000 LILLE
Tél. : 03.20.57.26.77.
Fax. : 03.20.30.86.04.
Site internet : www.adfi59.net - Email : adfi59@wanadoo.fr

## Pour en savoir plus :

**BULLES** : BULletin de Liaison pour l'Etude des Sectes
*Revue trimestrielle d'information sur l'actualité et l'évolution des sectes en France et dans le monde. Edité par l'UNADFI, Union Nationale des ADFI, reconnue d'utilité publique.*

ADFI
Association pour la Défense
des Familles et de l'Indivi
Nord - Pas-de-Calais - Picardi
Place Sébastopol - 59000 L
03 20 57 26 77 - Fax 03 20 [illegible]

**BILAN AU 31 DECEMBRE 2010**

| | Comptes | Montants | Amort. | Net | | Comptes | Montants |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 218100 | Installations.Agencements | 2 939,47 | 2 303,34 | 636,13 | 100000 | Fonds associatifs | 19 781,21 |
| 218300 | Matériel de bureau | 18 821,13 | 17 183,94 | 1 637,19 | 120000 | Résultat de l exercice | -5 887,69 |
| 275000 | Dépots et cautionnements | 200,00 | | 200,00 | | | |
| | | 21 960,60 | 19 487,28 | 2 473,32 | | TOTAL | 13 893,52 |
| 468700 | Produits à Recevoir | 7 170,80 | | 7 170,80 | | | |
| 486000 | Charges Const.d'avance | 1 324,45 | | 1 324,45 | | | |
| | | 8 495,25 | | 8 495,25 | | | |
| 512000 | Banque BPN | 10 756,22 | | 10 756,22 | 431000 | Sécurité Sociale | 2 245,95 |
| 514000 | Cheques Postaux | 678,51 | | 678,51 | 437000 | Autres Org.Sociaux | 813,07 |
| 517200 | Livret BPN | 211,70 | | 211,70 | 437500 | Assedic | 581,98 |
| 531000 | Caisse | 33,66 | | 33,66 | 468800 | Charges à payer | 2 725,14 |
| | | | | | 487000 | Produits constatés avance | 2 389,00 |
| | | 11 680,09 | | 11 680,09 | | | 8 755,14 |
| | | 42 135,94 | 19 487,28 | 22 648,66 | | | 22 648,66 |

ADFI
Association pour la Défense
des Familles et de l'Individu
Nord - Pas-de-Calais - Picardie
19, Place Sébastopol - 59000 LILLE
Tél: 03 20 57 40 77 - Fax 03 20 40 00 [illegible]

COMPTE DE RESULTATS ANNEE 2010

| Désignation | 2010 | | Désignation | 2010 | |
|---|---|---|---|---|---|
| Produits d'entretien | 300,41 | | Cotisations | 1 395,00 | |
| Fournitures de bureau | 4 876,49 | | Dons | 3 548,00 | |
| 60 ACHATS | | 5 176,90 | Abonnements Bulles | 1 803,00 | |
| | | | Conférences | 390,52 | |
| Locations immobilieres | 12 217,29 | | Produits Activités annexes | 1 430,82 | |
| Locations mobilières | 3 625,61 | | 70 VENTES PROD.FINIS | | 8 567,34 |
| Assurances | 1 112,39 | | Subv.Aide à Emploi Associatif | 2 388,00 | |
| Documentation | 383,76 | | Subv.~~Conseil Général~~ Nord | 20 000,00 | |
| | | | Subv.Lille ( CLSPD) | 11 500,00 | |
| Frais de colloque | 418,18 | | Subv.Politique Ville Etat | 11 500,00 | |
| 61 SERVICES EXTERIEURS | | 17 757,23 | Subv.Femme et Santé | 1 000,00 | |
| Honoraires | 7 849,86 | | Subv.Famille,Parentalité | 5 250,00 | |
| Personnel détaché | 750,38 | | Subv.Conseil Général Somme | 1 000,00 | |
| Déplacements | 6 972,66 | | Subv.DDASS | 3 000,00 | |
| Réceptions | 2 947,49 | | Subv.Conseil Généeal PdC | 300,00 | |
| Télécommunications | 4 321,03 | | Subv.Marcq en Baroeul | 352,00 | |
| Frais postaux | 1 571,93 | | Subv.DDJ et Sports | 2 000,00 | |
| UNADFI | 996,25 | | Subv.Villeneuve d'Ascq | 950,00 | |
| Services bancaires et autres | 171,38 | | Subv.Conseil Rég.Citoyenneté | 10 000,00 | |
| | | | Subv.Préfecture Pas de Calais | 3 000,00 | |
| 62 AUTRES SERVICES EXT. | | 25 580,98 | | | |
| 63 IMPOTS ET TAXES | | 217,00 | 74 SUBVENTIONS D'EXPL. | | 72 240,00 |
| Rémunérations du personnel | 39 524,71 | | | | |
| Charges sociales patronales | 8 241,07 | | | | |
| Autres charges | 208,36 | | A.S.P. (ex CNASEA) | 11 805,79 | 11 805,79 |
| 64 CHARGES DE PERSONNEL | | 47 974,14 | | | |
| | | | 76 PRODUITS FINANCIERS | 3,16 | 3,16 |
| 65 AUTRES CHARGES | | 0,00 | | | |
| | | | 77 PRODUITS EXCEPT. | 14,67 | 14,67 |
| 67 CHARGES FINANCIERES | 30,84 | 30,84 | | | |
| Amortissements | 1 781,56 | | | | 92 630,96 |
| Provisions | | | | | |
| 68 DOTATIONS | | 1 781,56 | DEFICIT | | 5 887,69 |
| | | 98 518,65 | | | |
| | | 98 518,65 | | | 98 518,65 |
| Personnel bénévole | | 84 517,00 | Bénévolat | | 84 517,00 |

ASP Agence de Services et de Paiement)
Place Vauban
(ex CNASEA)